

# BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL

Numéro 10

Août 2022

Durant le deuxième trimestre de l'année 2022, les perspectives de croissance sont restées mitigées avec la poursuite du ralentissement de l'économie mondiale, accentué par les tensions sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie. L'économie congolaise, même avec une situation moins alarmante, demeure vulnérable aux chocs surtout avec la recrudescence de la tendance baissière des cours des produits de base.



Le bulletin économique quadrimestriel du Think tank Congo Challenge est un document d'informations économique et sociale sur la République Démocratique du Congo (RDC) qui paraît trois fois par an.

Il s'agit d'un rapport analytique sur l'état de l'économie congolaise au cours d'un quadrimestre. Il met en effet en exergue les principaux indicateurs de la santé économique du pays et offre un nombre important d'ingrédients permettant au lecteur d'en déceler les fils conducteurs ainsi que des perspectives pour anticiper les faits économiques futurs de l'économie congolaise.

Cette analyse est placée dans le contexte de l'économie mondiale.

**ÉDITEUR RESPONSABLE**

Matata Ponyo Mapon

**SUPERVISION**

Michel-Ange Lokota  
Jean-Baptiste Ntagoma

**RÉDACTION**

Deborah Umba Ngoyi  
Joël K. Kazadi

**CONTRIBUTEUR AUX ENCADRÉS**

Josué NGONDO

**CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE**

Moïse Manzambi

Septembre 2022. Copyright © Congo Challenge 2022  
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5<sup>ème</sup> étage, local 501,  
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003  
[www.congochallenge.cd](http://www.congochallenge.cd) / [info@congochallenge.cd](mailto:info@congochallenge.cd)

CONGO CHALLENGE  
PUBLICATION

# BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL

Numéro 10

Août 2022

**Durant le deuxième trimestre de l'année 2022, les perspectives de croissance sont restées mitigées avec la poursuite du ralentissement de l'économie mondiale, accentué par les tensions sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie. L'économie congolaise, même avec une situation moins alarmante, demeure vulnérable aux chocs surtout avec la recrudescence de la tendance baissière des cours des produits de base.**



# Table des matières

<b>Liste des tableaux</b>	<b>6</b>
<b>Liste des figures</b>	<b>6</b>
<b>Liste des encadrés</b>	<b>7</b>
<b>Liste des sigles et abréviations</b>	<b>7</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE I : ÉTAT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE</b>	<b>11</b>
1. Comptabilité des chocs	11
1.1. Enquête sur « TikTok » et sécurité des données	11
1.2. Démission du chef du gouvernement britannique	12
1.3. Promotion du secteur pharmaceutique en Afrique	13
2. Les marchés	14
2.1. Les marchés des produits de base et de l'énergie	14
2.2. Les marchés financiers	16
3. Dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale	17
3.1. Emplois	17
3.2. Inflation	18
3.3. Croissance économique	19
3.4. Commerce	20
<b>PARTIE II : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE</b>	<b>25</b>
1. Comptabilité des chocs	25
1.1. La hausse des prix du carburant sur le territoire national	25
1.2. La suppression de certains prélèvements et taxes à l'importation et à l'exportation	26
2. Cadre macroéconomique	27
2.1. Secteur réel	27
2.2. Finances publiques	30
2.3. Monnaie	37
2.4. Secteur extérieur	38
2.5. Secteur financier	40
3. Politique et questions sociales	42
1.1. Marché du travail, éducation et questions sociales	42
1.2. Politique	43
4. Perspectives	50
<b>ANNEXE : Series quadrimestrielles de principaux indicateurs économiques depuis 2020</b>	<b>54</b>

## Liste des tableaux

Tableau 01 . Quantité de CO2 mondial produit quotidiennement par les activités de l'internet	22
Tableau 02 . Evolution des prix de carburants terrestres	25
Tableau 03 . Composition moyenne des recettes publiques en RDC	34
Tableau 04. Réalisation des assignations budgétaires par les régies financières (en millions de CDF)	35

## Liste des figures

Figure 1 : Facebook vs TikTok en 2021	11
Figure 2 : Évolution des cours mondiaux des minerais	15
Figure 3 : Évolution des cours mondiaux du pétrole	16
Figure 4 : Évolutions de quelques indices boursiers	17
Figure 5 : Évolution du taux d'inflation par composantes	18
Figure 6 : Projections de la croissance économique dans le monde	19
Figure 7 : Croissance du commerce mondial des marchandises	20
Figure 8 : Evolution de la consommation énergétique du numérique (en pourcentage de variation mensuelle)	21
Figure 9 : Distribution de la consommation énergétique du Numérique par poste pour la production et l'utilisation en 2017	23
Figure 10 : Prévission du taux de croissanc e en moyenne quadrimestrielle (en %)	27
Figure 11 : Prévission du taux de croissance (en %) en moyenne quadrimestrielle avant et pendant la Guerre Russo-ukrainienne	28
Figure 12 : Évolution des taux d'inflation en glissement annuel et annualisée	29
Figure 13 : Évolution du taux d'inflation hebdomadaire	29
Figure 14 : Situation comparative des déficits budgétaires cumulés en moyenne quadrimestrielle (en millions de CDF)quadrimestrielle (en millions de CDF)	30
Figure 15 : Évolution de la répartition des dépenses publiques	31
Figure 16 : Évolution de la part des recettes fiscales dans les recettes publiques	31
Figure 17 : Évolution des recettes et dépenses publiques (en millions de CDF)	32
Figure 18 : Évolution mensuelle des recettes publiques en RDC	33
Figure 19 : Évolution des parts des recettes publiques par catégories en RDC	34
Figure 20 : Dynamique des cours des produits de base	36
Figure 21 : Évolution conjointe de la masse monétaire, du taux directeur et du taux d'inflation annualisée	38
Figure 22 : Évolution du taux de change interbancaire et du taux de change parallèle	39
Figure 23 : Évolution des taux de change	39
Figure 24 : Architecture du secteur financier congolais (part des actifs des institutions financières bancaires et non bancaires)	40
Figure 25 : Architecture du secteur financier congolais (parts de marchés des institutions financières émettrices de crédits)	41

Figure 26 : Évolution de la contribution des crédits bancaires au PIB de la RDC	42
Figure 27 : Perspectives de croissance économique pour les exercices 2022 – 2026 (en %)	50
Figure 28 : Projections des taux d'inflation pour les exercices 2022 – 2026 (en %)	51
Figure 29 : Évolution des perspectives de croissance et d'inflation en RDC	51

## Liste des encadrés

Encadré 1. Innovation technologique et changement climatique ?	21
Encadré 2. Performances apparentes des régies financières dans la collecte des recettes publiques en RDC	33

## Liste des sigles et abréviations

AGOA	: African Growth and Opportunity Act
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCC	: Banque Centrale du Congo
CEEAC	: Communauté Économique des États d'Afrique Centrale
COVID-19	: Corona Virus Disease 2019
CTR	: Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, judiciaires, domaniales et de Participation
FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FEC	: Fédération des Entreprises du Congo
FMI	: Fonds Monétaire International
GECAMINES	: Générale des Carrières et des Mines
INS	: Institut National de la Statistique
MIBA	: Société Minière de Bakwanga
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole
PIB	: Production Intérieure Brute
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RDC	: République Démocratique du Congo
SADC	: Communauté de Développement de l'Afrique Australe
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNC	: Union pour la Nation Congolaise





# Avant-propos

Le deuxième trimestre de l'année 2022 a été principalement marqué par la poursuite de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, dont les effets ont continué à toucher sévèrement l'économie mondiale, par des tensions au niveau des prix de l'énergie, une modification des politiques économiques dans plusieurs pays et un affaiblissement de la demande mondiale, à la suite des tensions inflationnistes. Ce qui compromet fortement les projections de reprise économique d'ici la fin de l'année 2022, et même en 2023.

Sur le marché des produits de base, les cours du cuivre et du cobalt ont connu une baisse durant ce deuxième trimestre 2022, contrairement au trimestre précédent, à la suite notamment du ralentissement de l'activité manufacturière et de services chinoise. Tout comme les produits miniers, l'or noir a également connu une tendance baissière tout au long de ce trimestre.

Sur la sphère financière, les marchés boursiers ont dans l'ensemble accusé des tendances à la baisse par rapport au trimestre précédent. Ces piètres performances boursières peuvent s'expliquer par l'engagement renouvelé des banques centrales à poursuivre leurs politiques de durcissement monétaire en vue de contrôler l'inflation des coûts engendrée par la guerre persistante en Ukraine. En venant s'ajouter aux dégâts causés par la pandémie de la Covid-19, la guerre russo-ukrainienne a conduit l'économie mondiale dans une phase prononcée de forte inflation, suite à la hausse des prix des produits de base (aliments et énergie) qu'elle a occasionnée. Ces tensions sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie dues à la guerre en Ukraine devraient durablement concourir à l'accélération de l'inflation dans le monde.

Au niveau national, la situation économique bien qu'étant moins alarmante, reste sujet d'inquiétude suite à la vulnérabilité de l'économie congolaise

aux chocs, et à une flambée de prix sur le marché des biens et services.

S'agissant du cadre macroéconomique, les projections du FMI et de la BCC conjecturent un accroissement du PIB réel en RDC de l'ordre de 6,4% en 2022, après avoir chuté à 1,7% en 2020 à cause de la crise sanitaire et à 5,7% en 2021. La dynamique des prix intérieurs durant ce deuxième trimestre 2022 révèle une sensible accélération des prix, tout comme la situation au trimestre précédent et durant la même période en 2021. Le Trésor public s'est soldé par un déficit durant ce trimestre, comme ce fut le cas au trimestre précédent.

La situation monétaire quant à elle, a été caractérisée au cours de ce trimestre, par des évolutions contracycliques de la base monétaire, de la masse monétaire et des crédits nets à l'État. Quant à la dynamique trimestrielle du taux directeur appliqué par la Banque centrale, son évolution est largement en-dessous du taux d'inflation annualisé. Sur le marché des changes, il s'est observé une stabilité relative de la monnaie nationale. En rapport avec les réserves de change, il a été observé au cours de ce trimestre une dynamique baissière mais relativement au-dessus en moyenne comparativement au trimestre précédent, ces dernières étant passées de l'équivalent de 9,3 à 10,2 semaines d'importations en moyenne entre les deux trimestres. Dans le secteur financier, après les changements dans le cadre de la réglementation prudentielle opérés récemment au travers de l'augmentation de la capitalisation des institutions bancaires, la solvabilité des banques semble bonne, avec un ratio de solvabilité qui serait dans les normes (supérieur à 10%). Cependant, le secteur financier congolais reste dominé par les banques commerciales (89% des actifs du secteur).

L'actualité politique de ce quadrimestre a été alimentée par des faits tout aussi reluisants à l'instar de la visite du roi des belges Philippe en RDC, ainsi que l'acquittement de l'ancien Directeur de Cabinet du Président de la République, Monsieur Vital Kamhere.

La première visite officielle du Roi Philippe s'est principalement inscrite dans le cadre d'une relance du partenariat avec le Président Tshisekedi. Ce partenariat se serait consolidé à la suite notamment de la restitution officielle d'une relique du premier chef du gouvernement de la RDC, Patrice Emery Lumumba. Au regard de cet engagement de la Belgique à accompagner la RDC, le gouvernement devra trouver des voies et moyens pour tirer profit de cet éventuel partenariat en vue de l'intérêt primordial de la population congolaise.

C'est avec satisfaction que les membres du parti politique « Union pour la nation congolaise (UNC) » ont appris la nouvelle de l'acquittement de leur président national, Monsieur Vital Kamhere, en date du jeudi 23 juin 2022 par la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe. Cet acquittement augure le retour sur la scène politique du patron de l'UNC. Par conséquent, certains analystes politiques estiment que désormais toutes les cartes devront être redistribuées, particulièrement au sujet du partage du pouvoir pendant la prochaine législature.

S'agissant des perspectives, le gouvernement congolais attend réaliser d'ici le dernier quadrimestre de l'année 2022 : (i) une croissance économique de 6,4% ; (ii) une cible de 3 milliards USD de réserves de change ; (iii) une poursuite de la stabilité du taux de change ; et (iv) une gestion saine et transparente des finances publiques. Néanmoins, les échéances électorales de 2023, les perturbations provenant des tensions politiques sur la loi électorale, les tensions inflationnistes résultant de la guerre, et tant d'autres faits, peuvent déstabiliser le cadre macroéconomique surtout si les cours du cuivre et du cobalt venaient à chuter, et par conséquent, constituer un obstacle à l'atteinte des objectifs susmentionnés. En effet, l'organisation des scrutins dans les délais requiert la disponibilité des moyens financiers conséquents. En conséquence, l'on peut s'attendre à une augmentation des dépenses publiques se soldant par des déficits budgétaires, une réalité qui n'est pas en harmonie avec le pacte de stabilité signé entre la Banque centrale du Congo et le gouvernement congolais, lequel reste à ce jour la principale garantie de l'indépendance de la banque centrale et de l'efficacité de la gestion des finances publiques en RDC et de la politique monétaire.

**MATATA PONYO Mapon**



# Partie I. État de l'économie mondiale

Dans cette première partie, nous procédons à la comptabilisation de principaux chocs ayant marqué l'économie mondiale au cours de ce deuxième quadrimestre de l'année 2022. Une attention particulière est accordée aux faits suivants : (i) l'enquête sur TikTok et la sécurité des données ; (ii) la démission du chef du gouvernement britannique ; et (iii) la promotion du secteur pharmaceutique en Afrique. Il sera question par la suite de (i) passer en revue l'évolution de différents marchés, notamment les marchés des produits de base ainsi que les marchés financiers, et (ii) présenter succinctement la dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale (emplois, croissance économique, inflation et commerce international).

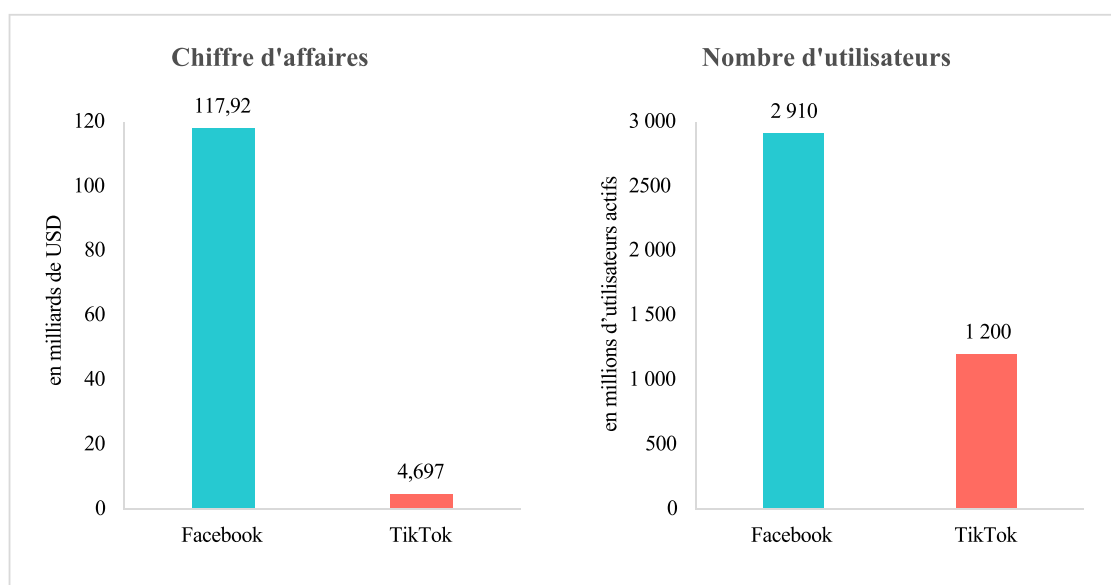
## 1. Comptabilité des chocs

Trois principaux faits économiques ont été identifiés durant cette période du deuxième quadrimestre 2022. Leurs descriptions font l'objet des sous-sections qui suivent.

### 1.1. Enquête sur « TikTok » et sécurité des données

La plateforme « TikTok » est un réseau social chinois de création et de partage de vidéos de courte durée. Lancé en septembre 2016 sous le nom de « Douyin », ce réseau social a rapidement gagné du terrain à telle enseigne de se répandre au niveau international une année plus tard, puis de devenir l'une des applications les plus populaires trois ans après. Mais en dépit du dynamisme remarquable de sa croissance, l'application TikTok reste encore bien loin de remettre vigoureusement en cause l'emprise du géant Facebook dans le monde des réseaux sociaux (cf. Figure 1).

FIGURE 01. FACEBOOK VS TIKTOK EN 2021



Source : Business of Applications.

La popularité mondiale de TikTok a été occasionnée par sa fusion avec la startup « Musical.ly ». En effet, en novembre 2017, la société mère de TikTok – en l'occurrence « ByteDance » – a déboursé près de 1 milliard de USD pour acquérir la startup Musical.ly qui disposait d'une extension à Santa Monica, en Californie, aux États-Unis. Musical.ly était une plateforme vidéo de médias sociaux qui permettait aux utilisateurs de créer de courtes vidéos de synchronisation labiale et de comédie. Cette fusion a donc permis à TikTok de tirer parti de la jeune base d'utilisateurs américains de cette plateforme numérique afin d'élargir sa communauté d'internautes. En d'autres termes, grâce à la fusion, TikTok a eu un accès fluide au ciblage du marché américain des adolescents qui appartenait autrefois à Musical.ly.

Au cours du mois de juin 2022, le journal américain BuzzFeed a fait paraître un article qui affirmait que des employés de Bytedance en Chine ont eu accès à de nombreuses reprises aux données non-publiques sur des utilisateurs américains de l'application TikTok. À la suite de ces révélations, les sénateurs Mark Warner (démocrate) et Marco Rubio (républicain), respectivement président et vice-président de la commission du Sénat américain sur le renseignement, ont introduit une requête auprès de l'agence américaine de protection des consommateurs pour qu'il soit mené une enquête sur les pratiques de TikTok en matière de confidentialité des données.

D'après cet article, les employés de Bytedance basés en Chine auraient eu totalement accès à des informations sur les utilisateurs, telles que les dates de naissance, les numéros de téléphone, voire les adresses physiques. En réaction à ces accusations, les dirigeants de TikTok avaient annoncé que toutes les données relatives aux utilisateurs américains de la plateforme étaient stockées sur des serveurs du Groupe « Oracle » aux États-Unis. Par ailleurs, ils ont rassuré que l'accès aux informations se réalisait dans le strict respect d'un protocole d'autorisation et de contrôles solides.

L'avènement des technologies de l'information et de la communication (TIC) a considérablement remodelé notre entendement du respect de la vie privée. Par essence, le respect de la vie privée

d'un individu constitue un droit fondamental. Il s'observe par conséquent une extrême nécessité de limiter le partage des informations personnelles récoltées par les applications avec des tiers, eu égard à la demande croissante de confidentialité réclamée par les internautes et les régulateurs.

## 1.2. Démission du chef du gouvernement britannique

Trois ans après son accession à Downing Street, Boris Johnson a annoncé au cours de la première semaine du mois de juillet sa démission à la tête du Parti conservateur. Confronté à une mutinerie au sein de son gouvernement et du Parti conservateur, la pression était devenue intenable. Après deux journées noires marquées par une avalanche de départs du cabinet, le Premier ministre britannique a fini par capituler. Cette démission inévitable est le reflet d'une grave crise au sein du parti conservateur britannique, eu égard à la rapidité de l'exode qui s'est opéré au sein du gouvernement Johnson.

Le contexte du départ du chef du gouvernement britannique est celui d'une crise de pouvoir d'achat et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Entre l'inflation à des niveaux sans précédent, les aides au coût de la vie, les risques d'une récession mondiale, la tenue illégale des fêtes à Downing Street pendant le confinement anti-Covid, ou même les conséquences constamment inlassables du Brexit, le successeur de Boris Johnson héritera de l'ensemble de ces épineux dossiers économiques. Parmi les potentiels successeurs de Johnson, le journal BBC News évoque (i) Ben Wallace, (ii) Penny Mordaunt, (iii) Rishi Sunak, et (iv) Liz Truss, tous députés conservateurs. Le nouveau chef de gouvernement sera en poste en septembre prochain pour la conférence annuelle du Parti conservateur, à l'issue d'une élection au sein du parti.

Le remplacement de Boris Johnson à la tête du gouvernement britannique ne modifiera pas la détermination de l'Union européenne à chercher des solutions au différend relatif aux dispositions douanières post-Brexit en Irlande du Nord, a déclaré la Commission européenne. D'après l'ancien négociateur de l'Union européenne (UE)

sur le Brexit, Michel Barnier, le départ de Boris Johnson devrait ouvrir une nouvelle page dans les relations avec le Royaume-Uni, particulièrement au sujet du protocole nord-irlandais<sup>1</sup>. Il estime qu'il serait stratégiquement important de renouer les liens d'amitié et de coopération avec les partenaires de l'UE, car il y a encore beaucoup à réaliser ensemble de façon profitable pour les deux parties.

### 1.3. Promotion du secteur pharmaceutique en Afrique

Lors du Sommet de l'Union Africaine tenu à Addis-Abeba en février 2022, les dirigeants des pays africains avaient plaidé auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour la création d'une fondation africaine de technologie pharmaceutique. En effet, les dirigeants africains y ont manifesté leur consternation au regard de la sous-traitance de la sécurité sanitaire de 1,3 milliard de citoyens africains. Dès lors, il s'est avéré indispensable de doter l'Afrique d'un système de défense sanitaire basé sur trois grands axes : (i) la relance de l'industrie pharmaceutique africaine ; (ii) le renforcement des capacités africaines de fabrication de vaccins ; et (iii) la mise en place des infrastructures de soins de santé de qualité en Afrique.

C'est à la clôture du mois de juin 2022 que le Conseil d'administration de la BAD a validé la création de la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique. Cette institution novatrice est destinée à améliorer considérablement l'accès de l'Afrique aux technologies qui sous-tendent la fabrication de médicaments, vaccins et autres produits pharmaceutiques. Cette décision ouvre de nouvelles perspectives sanitaires au continent africain qui, depuis des décennies, subit le fardeau de plusieurs maladies et pandémies comme la Covid-19, mais dont la capacité à produire elle-même ses médicaments et vaccins s'avère très limitée.

Cette initiative audacieuse constitue donc une grande avancée pour les pays africains, étant donné que l'Afrique importe plus de 70% de l'ensemble des médicaments qu'elle consomme, s'acquittant ainsi d'une facture annuelle de près de 15 milliards de USD. Cependant, les efforts déployés au niveau mondial pour développer rapidement la fabrication de produits pharmaceutiques essentiels, comme les vaccins dans les pays en développement en général ainsi qu'en Afrique en particulier, et pour en élargir l'accès se sont heurtés à la protection des droits de propriété intellectuelle et des brevets sur les technologies, le savoir-faire, les procédés de fabrication et les secrets commerciaux. Les entreprises pharmaceutiques africaines n'ont pas la capacité de négociation, ni la marge de manœuvre nécessaire pour affronter les firmes pharmaceutiques internationales. Force est de constater qu'elles ont été marginalisées dans les innovations pharmaceutiques mondiales sophistiquées<sup>2</sup>.

À ce jour, l'Afrique ne compte sur le terrain aucun organisme à même d'appuyer la mise en œuvre pratique des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC) sur les licences non exclusives ou exclusives de technologies, de savoir-faire et de processus exclusifs. Cette lacune criante devra être comblée par la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique, car une fois établie, celle-ci sera composée d'experts d'envergure internationale en matière d'innovation et de développement pharmaceutiques, de droits de propriété intellectuelle et de politique de santé. Faisant office d'intermédiaire transparent, cette institution sera chargée de promouvoir et de négocier les intérêts du secteur pharmaceutique africain auprès des firmes multinationales pharmaceutiques, le souci étant de partager les technologies, le savoir-faire et les procédés brevetés protégés par la propriété intellectuelle.

1. Le protocole nord-irlandais a été négocié entre Londres et Bruxelles dans le cadre du traité de divorce lié au Brexit pour répondre à la délicate question relative à la frontière entre l'Irlande du Nord, qui fait partie du Royaume-Uni, et la République d'Irlande, membre de l'Union européenne.  
2. À titre d'illustration, 35 entreprises ont eu à signer une licence avec la firme américaine Merck pour la production du « Nirmatrelvir », un médicament contre la Covid-19. Hélas, aucune de ces 35 entreprises n'était d'origine africaine.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont toutes deux reconnu que la création de la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique est une action novatrice concrétisée par la BAD. Cette Fondation fournira une partie de l'infrastructure nécessaire pour qu'une industrie pharmaceutique émerge en Afrique. La priorité sera accordée aux technologies, aux produits et aux processus dévolus aux maladies et pandémies prévalentes, actuelles et à venir. Elle a aussi pour objectifs de renforcer les compétences humaines et professionnelles dans le secteur, l'écosystème de recherche et de développement, et d'améliorer les capacités de production des usines ainsi que la qualité réglementaire des produits pour répondre aux normes de l'OMS.

Si la Fondation africaine de technologie pharmaceutique est créée sous les auspices de la BAD, alors elle fonctionnera en toute indépendance, collectant des fonds auprès de diverses parties prenantes dont les gouvernements, les institutions de financement du développement et les organisations philanthropiques. La Fondation entérine l'engagement de la BAD à consacrer au moins 3 milliards de USD durant les 10 prochaines années à la fabrication des produits pharmaceutiques ainsi que de vaccins sur le continent, et ce, dans le cadre de son plan d'actions pharmaceutique « Vision 2030 ». Les domaines d'action de la Fondation pourront profiter également aux autres investissements actuellement déployés dans la production pharmaceutique en Afrique.

La Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique sera basée au Rwanda. Entité à bénéfices communs, elle jouira de ses propres structures de gouvernance et de fonctionnement. Elle encouragera et conclura des alliances entre sociétés pharmaceutiques étrangères et africaines. De concert avec les gouvernements africains et les centres d'excellence en recherche et développement, la Fondation œuvrera à renforcer l'écosystème d'innovation pharmaceutique et vaccinale en Afrique et à développer les compétences nécessaires à l'essor du secteur. Elle permettra une coordination plus étroite de différentes initiatives

de fabrication de médicaments et de vaccins existants au niveau régional, en tirant parti des synergies et des partenariats engagés à l'échelle panafricaine. Enfin, elle travaillera en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Commission de l'Union européenne, l'OMS, l'OMC, la Communauté de brevets sur les médicaments, ainsi que les agences et institutions tant bilatérales que multilatérales.

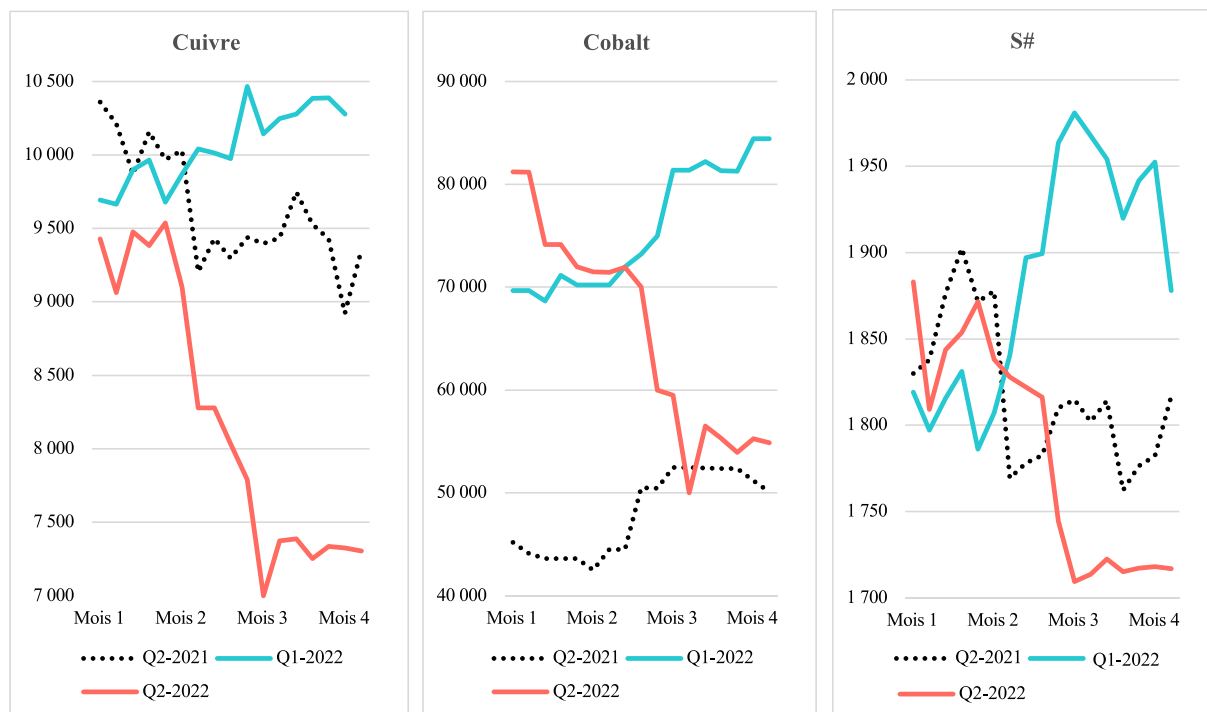
## 2. Les marchés

### 2.1. Les marchés des produits de base et de l'énergie

#### A. Les produits miniers

Sur le marché des produits miniers, les cours du cuivre et du cobalt ont accusé une tendance décroissante durant ce deuxième trimestre 2022. En effet, les prix du métal rouge se sont situés en dessous de la barre de 7 500 USD en août 2022, et ceux de l'or bleu ont atteint un creux de 50 000 USD à la clôture du mois de juillet 2022. Cette baisse des cours peut être attribuée au ralentissement de l'activité manufacturière et de services chinoise. En effet, depuis la fin du premier trimestre 2022, la Chine a fait face à une grave vague de Covid-19 qui l'a contrainte à lever de nouvelles mesures restrictives visant à contenir la propagation de la maladie. À la suite de ces restrictions, plusieurs inquiétudes ont émergé au sujet d'une éventuelle diminution des importations chinoises du cuivre. La Chine étant le plus grand consommateur mondial des produits de la filière cupro-cobaltifère, il en découle que les prix de ces matières premières ne pouvaient que reculer très sensiblement, telle qu'en témoigne la Figure 2. En l'absence des perspectives d'augmentation de la demande chinoise, l'on devrait s'attendre à une chute continue des cours.

FIGURE 02. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DES MINÉRAIS



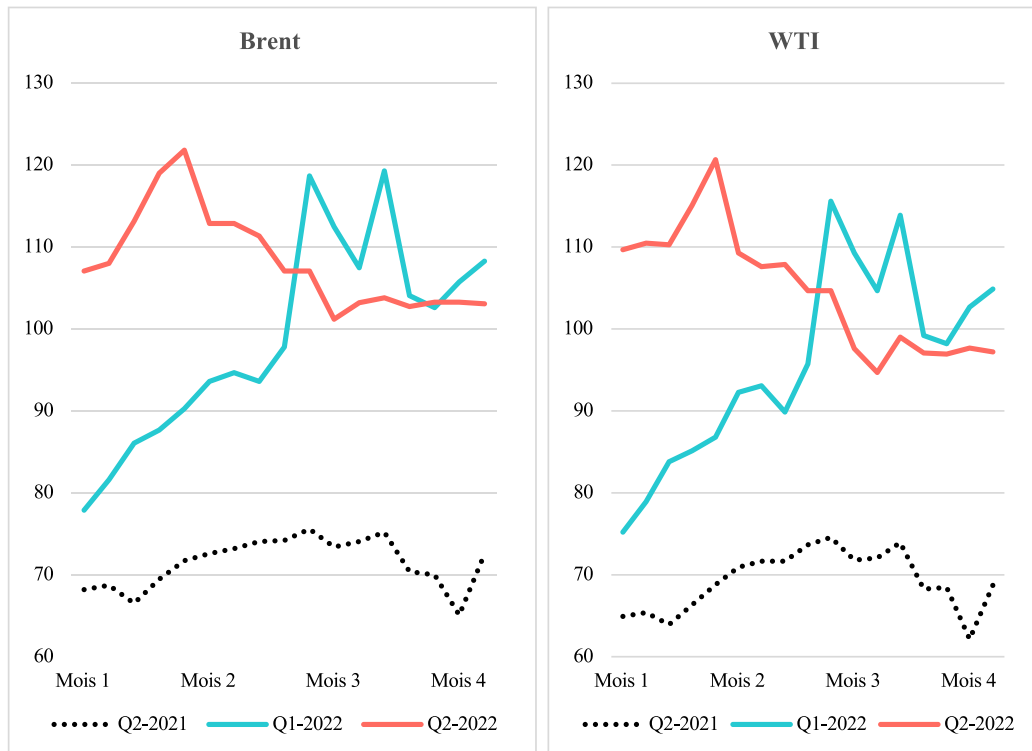
Source : Macrotrends.

Tout comme les produits cupro-cobaltifères, les cours de l'or ont drastiquement baissé au cours de ce second quadrimestre 2022. Le principal facteur explicatif de cette chute des prix demeure la remontée des rendements obligataires américains, étant donné que la hausse des taux d'intérêt obligataires augmente le coût d'opportunité de la détention de lingots d'or. Destinée à combattre la pression sur les prix, cette politique de durcissement monétaire par la Fed a corollairement concouru à la détérioration du niveau de confiance financière dans le chef des opérateurs privés. La baisse des indices boursiers qui s'en est suivi a occasionné l'appréciation du dollar américain, et donc une faible attractivité de l'or comme réserve de valeur, au regard de la corrélation négative existant entre le billet vert et le métal jaune. Cet état des choses devrait perdurer aussi longtemps que la Fed demeurera déterminée à combattre l'inflation causée par l'accroissement des prix des biens énergétiques et alimentaires.

## B. Le pétrole et les produits énergétiques

Au cours de ce second quadrimestre 2022, le marché du pétrole brut a été caractérisé par une tendance baissière des cours. Cette baisse s'est opérée sur fond de la résistance des exportations russes de pétrole aux sanctions occidentales, et ce, en dépit de l'embargo européen. La chute des cours aurait également été accentuée par les risques liés au ralentissement de l'activité économique dans le monde. En effet, en situation de récession, les entreprises ne sont plus en mesure de poursuivre normalement leur cycle d'exploitation, ce qui conduira à un recul de leur demande d'inputs (dont le pétrole) dans le processus de production. Par ailleurs, les pays de l'OPEP+ ont confirmé leur schéma d'accroissement de l'offre en début juillet 2022. Par conséquent, si cet excédent de l'offre sur la demande se consolide, l'on devrait s'attendre à un fléchissement continu des cours de l'or noir, surtout en l'absence des perspectives de relance de la demande susceptibles de renverser ces tendances.

FIGURE 03. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU PÉTROLE



Source : Macrotrends.

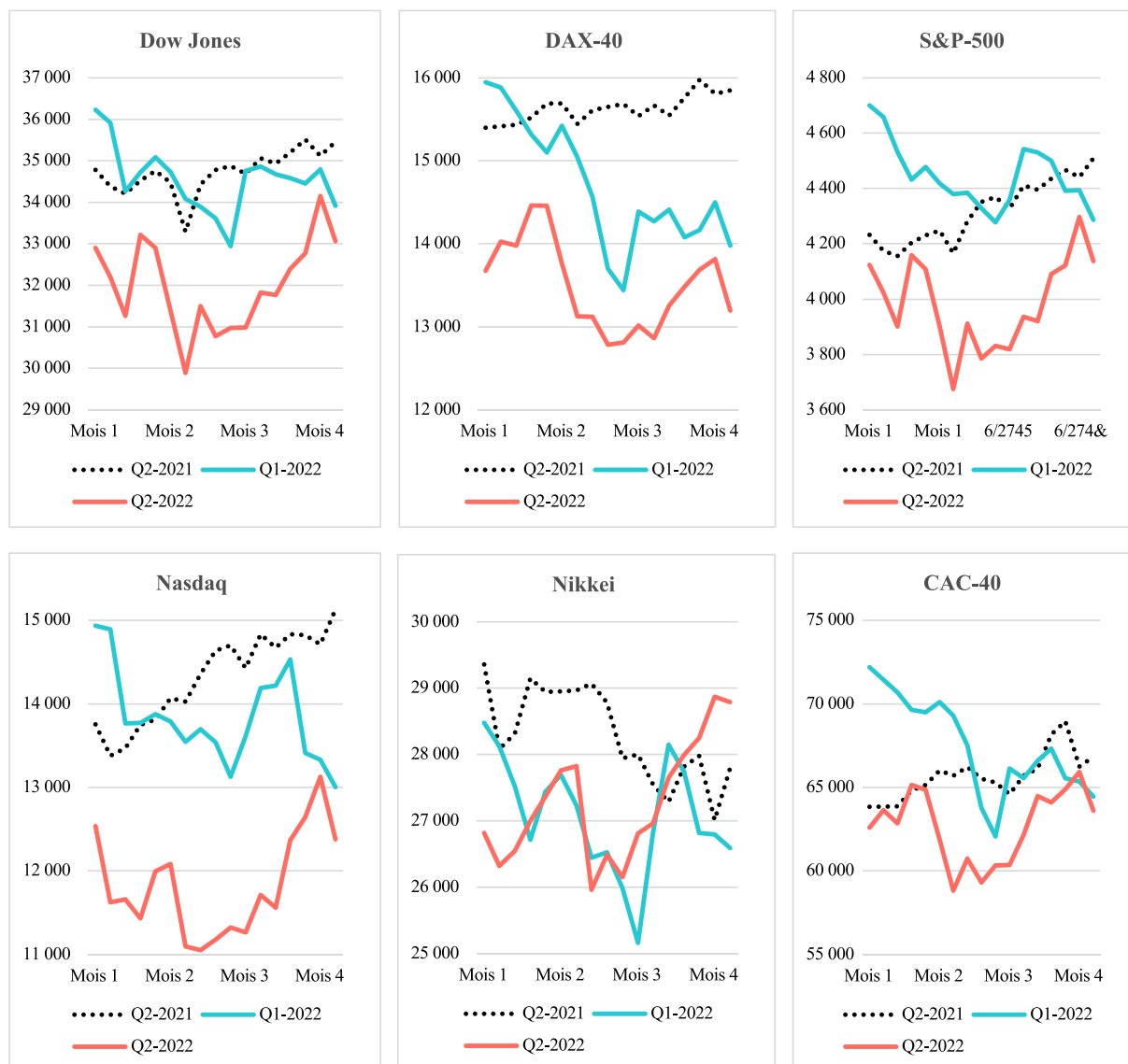
## 2.2. Les marchés financiers

Durant ce deuxième quadrimestre 2022, les marchés boursiers ont dans l'ensemble accusé des tendances à la baisse par rapport au quadrimestre précédent. Sur le Wall Street, le Dow Jones, le S&P-500 et le Nasdaq ont respectivement atteint des creux de 30 000 points, 3 500 points et 11 000 points au cours du mois de juin 2022. Il en est de même du côté du continent européen. Sur la bourse de Paris, le CAC-40 a frôlé un creux de près de 5 900 points ; et sur la bourse de Francfort, le creux a effleuré une valeur d'environ 12 800 points pour l'indice le DAX-40. La bourse de Tokyo a également été caractérisée par cette même dynamique baissière, l'indice japonais Nikkei ayant affiché un creux de près de 26 000 points en fin juin 2022.

Ces piètres performances boursières peuvent s'expliquer par l'engagement renouvelé des banques centrales à poursuivre leurs politiques de durcissement monétaire en vue de contrôler l'inflation des coûts engendrée par la guerre persistante en Ukraine. Les actifs boursiers étant sensibles à la hausse des taux d'intérêt, leurs prix ont par ricochet spectaculairement baissé, reflétant ainsi une extrême détérioration du niveau de confiance financière chez les investisseurs privés.



FIGURE 04. ÉVOLUTIONS DE QUELQUES INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.

### 3. Dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale

#### 3.1. Emplois

**A**u cours du deuxième trimestre 2022, le taux de chômage dans la majorité des pays de l'OCDE s'est stabilisé au tour de 5%, son plus bas niveau depuis 2001. Le nombre de chômeurs dans deux tiers des pays de l'OCDE s'est globalement situé à un niveau de près de 33,8

millions de personnes, avec une légère hausse du taux de chômage pour les femmes. S'agissant des jeunes (personnes âgées de 15 à 24 ans), leur taux de chômage a continuellement baissé durant ce deuxième trimestre 2022.

Dans la zone euro, le taux de chômage a légèrement diminué, atteignant 6,5% en juin 2022. Les plus fortes baisses dans la zone euro ont été observées en Italie, Lituanie et Espagne. Quant aux plus fortes hausses, elles se sont observées en Autriche, en Belgique et au Portugal. Du côté de l'Amérique

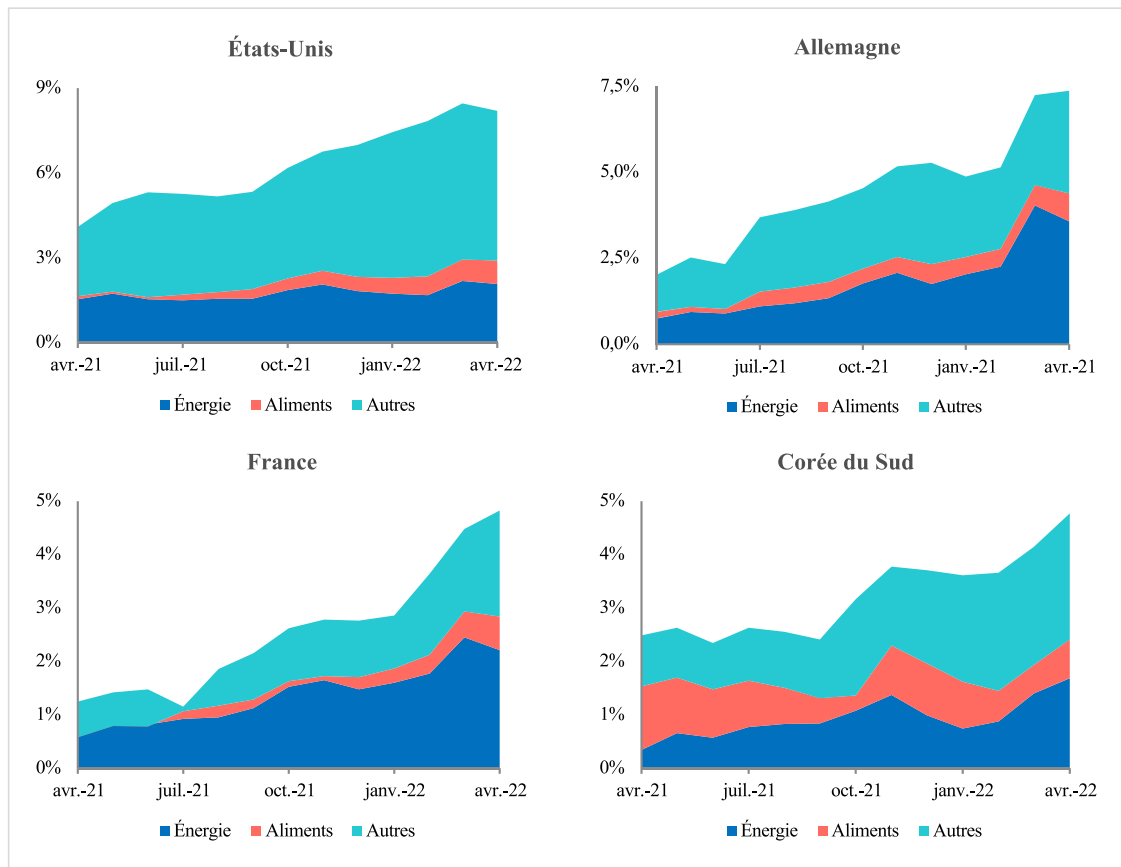
du Nord, le taux de chômage est resté stable sur un niveau de 3,6% aux États-Unis en juin 2022. Au Canada, par contre, il a encore diminué pour atteindre 4,9% à mi-2022.

Au début de la guerre en Ukraine, les taux d'emploi et d'activité dans l'OCDE étaient tous deux à leurs niveaux les plus élevés depuis 2005 et 2008 respectivement. Le taux d'emploi désigne la part des personnes en âge de travailler ayant un emploi (qu'elles soient salariées ou indépendantes), alors que le taux d'activité désigne la part de la population en âge de travailler qui est soit en emploi soit au chômage. À la suite du conflit russo-ukrainien, le taux d'emploi de l'OCDE a atteint 69% et le taux d'activité 72,9%.

### 3.2. Inflation

En venant s'ajouter aux dégâts causés par la pandémie de la Covid-19, la guerre russo-ukrainienne a conduit l'économie mondiale dans une phase prononcée de forte inflation, suite à la hausse des prix des produits de base (aliments et énergie) qu'elle a occasionnée. Ces tensions sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie dues à la guerre en Ukraine devraient durablement concourir à l'accélération de l'inflation dans le monde. La spirale inflationniste qui en découle réduit le revenu réel des ménages, particulièrement dans un contexte où le soutien budgétaire destiné à atténuer l'impact de la hausse des prix de ces produits de base est limité. Le risque de voir les prévisions d'inflation dévier des objectifs des banques centrales s'accroît et incite les dirigeants à prendre des mesures de resserrement monétaire pour maîtriser cette inflation.

FIGURE 05. ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION PAR COMPOSANTES



Source: OCDE.

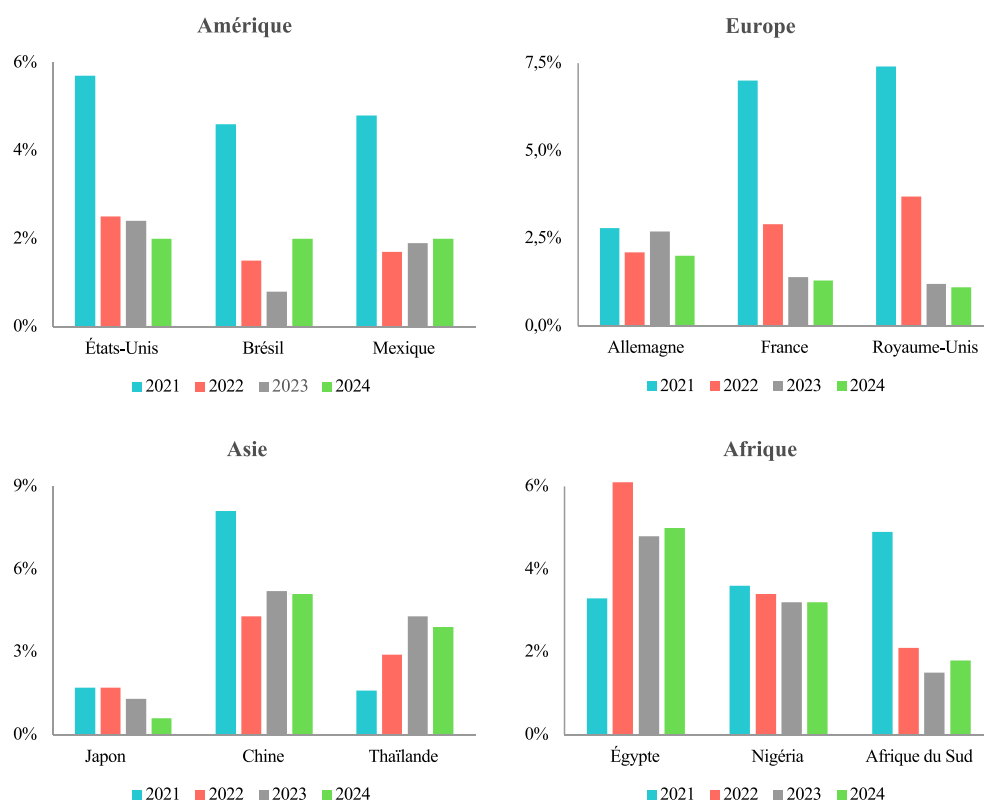
La Figure 5 indique que la contribution des prix des produits alimentaires à l'inflation a significativement progressé depuis fin 2021, à l'exception de la Corée du Sud où la part de cette composante est demeurée stable. Ceci s'expliquerait par la prépondérance des exportations ukrainiennes des produits agricoles (comme le blé) sur le marché international dont la faiblesse de l'offre entraîne une progression du taux d'inflation. S'agissant de la composante énergétique de l'inflation, sa contribution a remarquablement augmenté durant le premier quadrimestre 2022, particulièrement en France et en Allemagne. La Russie étant l'un des principaux producteurs de pétrole dans le monde, la rareté de cette matière brute serait susceptible d'expliquer la hausse du poids des produits énergétiques dans la dynamique de l'inflation. En termes de stratégies, les banques centrales devront communiquer clairement sur les décisions de politique monétaire et s'appuyer sur des cadres de politique monétaire crédibles afin d'ancrer efficacement les anticipations d'inflation et de réduire l'ampleur du

durcissement monétaire nécessaire pour obtenir les effets souhaités sur l'inflation.

### 3.3. Croissance économique

Les retombées du conflit entre l'Ukraine et la Russie précipitent la décélération de l'activité économique mondiale. D'après les perspectives économiques actualisées de la Banque Mondiale, la croissance économique devrait finalement retomber à 2,9 % en 2022, alors qu'elle était préalablement estimée à 4,1% pour ladite année. Par ailleurs, la guerre en Europe de l'Est a pour conséquences d'entraîner une hausse des prix des produits de base, d'exacerber les ruptures d'approvisionnement, d'accroître l'insécurité alimentaire et la pauvreté, d'attiser l'inflation, de contribuer au resserrement des conditions financières, d'aggraver la vulnérabilité financière et de renforcer l'incertitude politique. Tous ces risques soulignent l'importance d'une réponse vigoureuse sur le plan des politiques macroéconomiques et structurelles, tant au niveau mondial qu'à l'échelon individuel de chaque pays.

FIGURE 06. PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



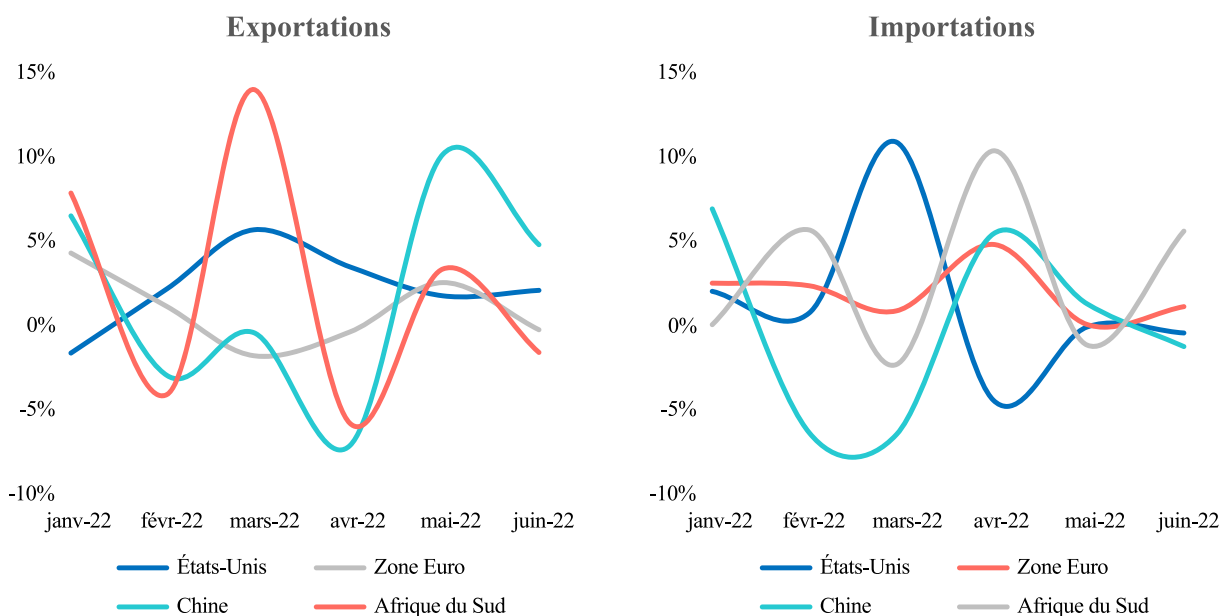
Source: Banque Mondiale.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a engendré des effets néfastes sur les marchés des produits de base, les chaînes d'approvisionnement, l'inflation ainsi que les conditions financières, à telle enseigne d'accentuer le ralentissement de la croissance mondiale, tel que le révèle la Figure 6. L'une des principales menaces de dégradation des prévisions réside dans la possibilité d'une inflation mondiale élevée accompagnée d'une croissance atone, rappelant la stagflation des années 1970. Cette situation pourrait entraîner un resserrement brutal de la politique monétaire dans les économies avancées, ce qui risque de provoquer des tensions financières dans la majorité des économies du monde. Par conséquent, une réponse de grande ampleur s'avère indispensable pour stimuler la croissance, renforcer les cadres macroéconomiques, réduire les fragilités financières et soutenir les populations vulnérables.

### 3.4. Commerce

Sous l'effet de la forte appréciation du billet vert, la croissance du commerce international a significativement fléchi durant le deuxième trimestre 2022. Les données de l'OCDE indiquent que la croissance des exportations et des importations a ralenti à 2,1% et 2,6% respectivement, contre des hausses respectives de 4,8% et 6,2% enregistrées au trimestre précédent. Si les prix élevés des matières premières, exacerbés par la guerre en Ukraine, ont continué d'alimenter la croissance nominale du commerce de marchandises, le ralentissement de cette croissance en valeur reflète en partie l'augmentation de la valeur du dollar américain par rapport aux autres grandes devises.

FIGURE 07. CROISSANCE DU COMMERCE MONDIAL DES MARCHANDISES



Source: OCDE.

La hausse des prix de l'énergie a stimulé le commerce de marchandises en Amérique du Nord au premier trimestre 2022, les exportations ayant légèrement augmenté de 5,7% aux États-Unis. Dans la Zone Euro, les exportations de marchandises ont globalement stagné en dessous

de 5%, tandis que les importations ont augmenté plus rapidement, principalement en raison de l'énergie. Les exportations de marchandises ont reculé en Asie de l'Est entre mai et juin 2022, les mesures de confinement ayant continué à perturber l'activité économique dans la région et les

pressions inflationnistes ayant pesé sur la demande étrangère de marchandises. Il faudrait attendre la levée complète des restrictions sanitaires en Chine

pour relancer les échanges internationaux, étant donné le poids commercial de l'économie chinoise dans les transactions mondiales.

## Encadré 1. Innovation technologique et changement climatique ?

### 1. Introduction

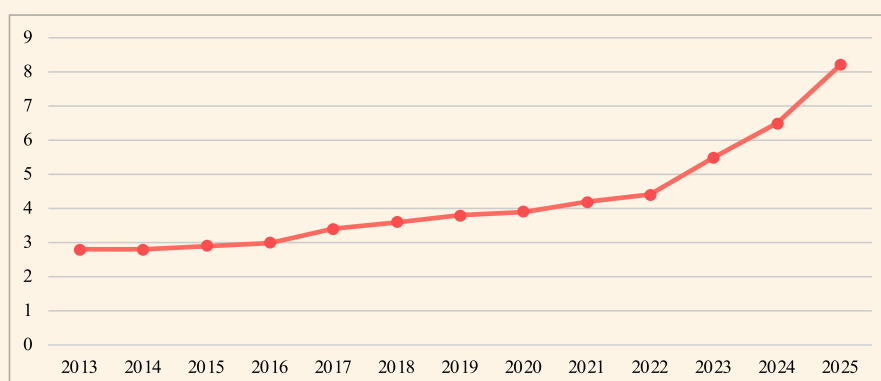
La conférence des Nations unies sur le changement climatique COP26 2021 offre l'occasion aux dirigeants mondiaux d'agir et de prendre des engagements urgents et significatifs pour réduire les émissions et limiter les températures mondiales à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels d'ici 2050. Alors que les aspects politiques et les ramifications subséquentes de ces décisions fondamentales et critiques ne peuvent être sous-estimés, il existe une perspective technique où la technologie numérique et le système d'informations (SI) ont un rôle à jouer dans le suivi des solutions potentielles, mais aussi un élément intégral des solutions au changement climatique. Cet encadré offre un aperçu complet basé sur l'opinion d'une multitude de points de vue divers qui examinent les nombreux défis à travers une lentille technologique.

Il est largement reconnu que la technologie, sous toutes ses formes, est un élément important et intégral de la solution, mais l'industrie et la société au sens large considèrent également que la technologie fait partie du problème. De plus en plus, les chercheurs évoquent l'importance d'une numérisation responsable pour éliminer les niveaux importants de déchets électroniques. La réalité est que la technologie fait partie intégrante des efforts déployés à l'échelle mondiale pour atteindre le niveau "net zéro". Toutefois, son adoption nécessite des compromis pragmatiques à mesure que nous passons des comportements actuels à une société plus respectueuse du climat.

### 2. L'impact environnemental direct de la technologie

Le numérique émet aujourd'hui 4 % des gaz à effet de serre (GES) du monde, et sa consommation énergétique s'accroît de 8 % par an d'ici 2025<sup>3</sup>, notons qu'il a désormais dépassé l'industrie aérienne en termes de niveaux d'impact<sup>4</sup>. Ainsi, alors que la contrainte climatique nous mène à viser une diminution des émissions mondiales dans les prochaines années, celles du Numérique pourraient doubler d'ici 2025. Lequel total correspond à la part des véhicules légers actuellement.

**FIGURE 08. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU NUMÉRIQUE (EN POURCENTAGE DE VARIATION MENSUELLE)**



Source: « Lean ICT – Pour une sobriété numérique » (The Shift Project, 2018).

Cette section met donc en évidence quatre domaines dans lesquels les technologies numériques ont un impact direct sur l'environnement, il s'agit de :

3. The Shift Project a publié en octobre 2018 le rapport « Lean ICT – Pour une sobriété numérique » (2018)
4. <https://www.theguardian.com/commentisfree/2018/jul/17/internet-climate-carbon-footprint-data-centres> ; see also <https://www.dw.com/en/is-netflix-bad-for-the-environment-how-streaming-video-contributes-to-climate-change/a-49556716>.

**i. L'impact carbone de la technologie numérique**

L'impact carbone du secteur de la technologie numérique est considérablement plus important que la plupart des gens ne le pensent<sup>5</sup>. L'utilisation des médias sociaux (tableau 1) qui augmente chaque jour dans toutes les catégories démographiques, l'empreinte environnementale de ces activités doit être sérieusement prise en compte.

**TABLEAU 01. QUANTITÉ DE CO2 MONDIAL PRODUIT QUOTIDIENNEMENT PAR LES ACTIVITÉS DE L'INTERNET**

	Quantité de CO2/jour	L'équivalent CO2 d'une conduite vers la lune
1 YouTube (1 milliard d'heures regardées/jour)	6 milliards de grammes (6 grammes de CO2 par heure)	62 fois
2 Email 306 milliards d'emails envoyés/reçus /jour	1,2 trillion de grammes (4 grammes de CO2 par courriel)	12 000 fois
3 Facebook 1,7 milliard d'utilisateur/jour	1,3 milliard de grammes (0,8 grammes de CO2 par utilisateur/jour)	13 fois
4 Google recherche 3,5 milliards de recherche/ jour	700 millions de grammes (0,2 grammes de CO2 par recherche)	7 fois
5 Tweet 500 millions de tweets /jour	100 millions de grammes (0,2 grammes de CO2 par tweet)	1fois

Source : <https://www.webfx.com/blog/marketing/carbon-footprint-internet/>.

**ii. la demande en électricité des nouvelles technologies**

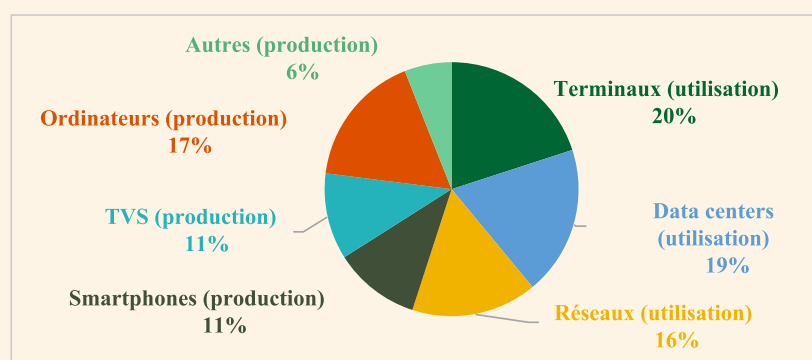
L'impact des technologies numériques sur l'environnement est aggravé par les effets favorables qu'elles ont sur les exigences encore plus grandes en matière de production d'électricité.

Par exemple, les technologies numériques sont un élément habilitant crucial pour les autoroutes intelligentes et les voitures électriques à conduite autonome. **Si l'électricité destinée à ces voitures et aux réseaux de communication n'est pas produite à partir de sources renouvelables, le remplacement des voitures à essence et diesel par des voitures électriques aura peu d'impact sur les émissions de carbone.** Cependant, le passage à la production renouvelable entraînera un impact environnemental très important par la construction de turbines vinicoles et de fermes solaires.

Dans le bilan global de la consommation énergétique du numérique, la contribution due à la phase d'utilisation des terminaux, des infrastructures réseaux et des centres de données s'élève à 55 % (figure 2). En d'autres termes, la consommation de données est responsable de la moitié de l'impact mondial du Numérique. En effet, le taux de croissance annuel du trafic de données mondial est de plus de 25 % (Cisco, 2018), on comprend qu'il est nécessaire de s'intéresser à l'évolution des contenus transitant sur le réseau ainsi qu'aux usages qu'ils recouvrent.

5. Voir <https://climatecare.org/infographic-the-carbon-footprint-of-the-internet/>; voir aussi <https://www.lovefone.co.uk/blogs/news/how-much-co2-does-it-take-to-make-a-smartpho>

**FIGURE 09. DISTRIBUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU NUMÉRIQUE PAR POSTE POUR LA PRODUCTION ET L'UTILISATION EN 2017**



Source : « Lean ICT – Pour une sobriété numérique » (The Shift Project, 2018).

**Commentaire :** Il ressort du tableau ci-dessus que l'évolution du volume de données entraîne en effet le développement des infrastructures qui leur permettent de transiter, permettant ainsi de nouveaux usages qui pourront eux-mêmes devenir plus gourmands en données grâce à cette nouvelle disponibilité : c'est cet automatisme auto-alimenté qui régit aujourd'hui l'évolution du système numérique mondial.

### iii. l'extension de l'infrastructure physique

L'impact du grand nombre de nouvelles tours cellulaires et antennes qui seront nécessaires pour les réseaux 5G, ainsi que les bâtiments abritant les fermes de serveurs et les centres de données ont également un impact environnemental significatif.

Ce ne sont pas seulement les demandes d'électricité pour le refroidissement qui comptent, mais la taille même des fermes de données a également un impact physique important sur l'environnement. **Le centre de données moyen couvre environ 9 290,304 mètres carrés de terrain, mais le plus grand constaté en 2018 était à Langfan en Chine et couvrait quelque 585 289,152 de mètre carrés<sup>6</sup>.**

En outre, l'incertitude quant à l'impact sur la santé des nouveaux réseaux 5G a suscité de vives inquiétudes chez certains scientifiques, à l'instar de l'appel 5G à l'UE signé par un groupe de 268 (en décembre 2019) scientifiques et médecins préoccupés par l'impact des champs électromagnétiques de radiofréquence (RF-EMF), notamment avec les longueurs d'onde à plus hautes fréquences utilisées dans le déploiement de la 5G à haute densité dans les zones urbaines.

### iv. la prolifération des constellations de satellites

Un dernier impact environnemental très important, mais souvent ignoré, est la prolifération des satellites dans l'espace. Bien trop souvent, l'espace est considéré comme n'ayant aucune pertinence pour les questions environnementales, un peu comme les océans étaient autrefois considérés, mais en réalité, la pollution spatiale a une signification très importante.

L'impact environnemental des fusées qui lancent des satellites dans l'espace n'a jusqu'à récemment guère été pris en compte.

En janvier 2019, on estime qu'il y a eu environ 8 950 satellites lancés dans l'espace, dont environ 5 000 étaient encore dans l'espace, et seulement 1 950 fonctionnaient encore<sup>5</sup>.

Les débris de satellites sont potentiellement très dangereux car chaque objet de taille raisonnable provenant d'un satellite en désintégration est potentiellement capable de détruire un autre satellite. L'Agence spatiale européenne estime qu'il y a : 34 000 objets >10 cm, 900 000 objets <10 cm et > 1 cm, et 128 millions d'objets <1 cm et > 1mm actuellement en orbite.

6. <https://www.datacenters.com/news/and-the-title-of-the-largest-data-center-in-the-world-and-largest-data-center-in>

### 3. L'exploitation de l'environnement par la technologie

L'exploitation non durable de nombreux minéraux rares n'est pas viable sur le plan environnemental et repose fréquemment sur des pratiques de travail que beaucoup considèrent comme manquant d'intégrité morale, à savoir :

#### i. Le besoin en minéraux rares

La plupart des technologies numériques reposent sur des minéraux rares qui deviennent de plus en plus rares<sup>6</sup>. Des minéraux tels que le cobalt, les 17 terres rares, le gallium, l'indium et le tungstène sont de plus en plus demandés et, l'offre étant limitée, les prix ont souvent augmenté de manière significative.

#### ii. L'exploitation des minéraux rares

Bien que l'exploitation proprement dite de ces ressources soit souvent extrêmement dommageable pour l'environnement et que le recours au travail des enfants soit considéré par beaucoup comme inacceptable<sup>7</sup> mais ces personnes achètent quand même des téléphones !

Les résidus miniers, les méthodes d'exploitation à ciel ouvert et les déversements de déchets sont monnaie courante. La violence et les conflits concernant la propriété des ressources sont également très répandus comme c'est le cas en République démocratique du Congo<sup>8</sup>. A cela s'ajoute les conséquences négatives sur la santé de nombreuses méthodes d'exploitation minière.

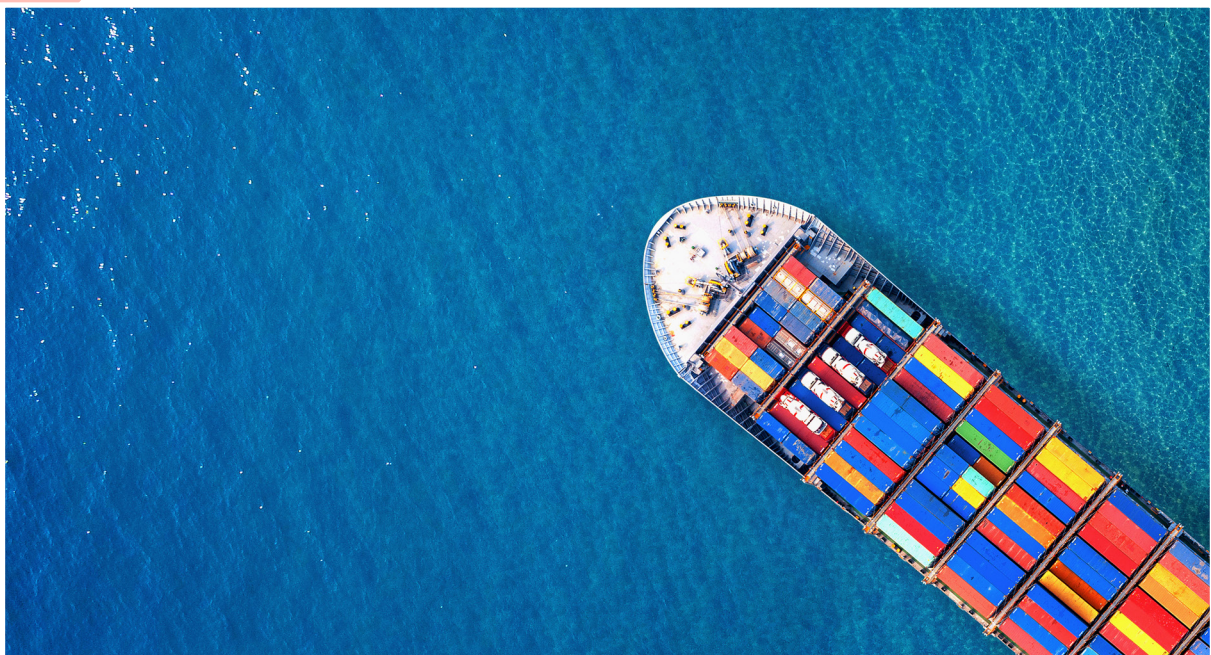
### 4. Conclusion

La sobriété numérique consiste à prioriser l'allocation des ressources en fonction des usages, c'est-à-dire passer d'un Numérique instinctif à un Numérique réfléchi, pour se conformer aux limites planétaires est la solution par excellence, tout en préservant les apports sociétaux les plus précieux des technologies numériques telles que : la connexion entre peuple, la communication et la collaboration comme jamais.

Il est probable que l'un des objectifs à atteindre est de concevoir des systèmes, équipements et logiciels inclus, plus vertueux, et de créer les compétences nécessaires au croisement des différents secteurs économiques, de l'environnement et du numérique. Le double enjeu que représentent l'accélération de la révolution numérique et la menace imminente liée aux enjeux climatiques nous y invite puissamment.

La RDC quant à elle peut tirer le meilleur profit de ses richesses minérales exceptionnelles, en commençant par rendre le cadre réglementaire transparent, en le stabilisant et en rassurant pour attirer les investisseurs.

Image  
provenant  
de #freepik,  
libre d'exploitation.





# Partie II. Développements récents, défis et perspectives de l'économie congolaise

Durant le deuxième quadrimestre 2022, la situation de l'économie congolaise bien que stable, semble plus alarmante qu'au quadrimestre précédent, avec les principaux indicateurs macroéconomiques ayant un niveau moins acceptable, à la suite des effets de la crise mondiale et des tensions au niveau des prix de l'énergie. Malheureusement cette stabilité du cadre macroéconomique semble apparente car elle ne conduit pas à une amélioration de la situation sociale, surtout en raison de la perte de pouvoir d'achat de la population à la suite de la flambée des prix sur le marché des biens et services. Ainsi, les points ci-après sont traités dans cette partie : (i) une comptabilisation de principaux chocs qu'a subis l'économie congolaise au cours de ce quadrimestre ; (ii) l'évolution de principaux indicateurs du cadre macroéconomique ; (iii) les questions relatives au marché du travail congolais, à l'éducation et au social, ainsi que celles d'ordre politique, et (iv) les perspectives sur l'économie nationale.

## 1. Comptabilité des chocs

### 1.1. La hausse des prix du carburant sur le territoire national

Au cours du deuxième quadrimestre 2022, le ministère de l'économie nationale a annoncé à deux reprises, respectivement en mai et en juillet, la hausse des prix du carburant sur les différentes zones d'approvisionnement du pays. Selon le même ministère, les nouveaux arrêtés ministériels qui consacrent les augmentations des prix de carburants terrestres et d'aviation sont consécutifs à la persistance des chocs exogènes relatifs à la hausse du prix sur le plan international. Ainsi, les nouvelles structures de prix du carburant sont entrées en vigueur à fin mai puis juillet 2022. L'évolution de ces structures par zone est présentée dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 02. ÉVOLUTION DES PRIX DE CARBURANTS TERRESTRES

	Zone Ouest			Zone Nord			Zone Est			Zone Sud		
	Mai	Juillet	Variation	Mai	Juillet	Variation	Mai	Juillet	Variation	Mai	Juillet	Variation
Essence	2 345	2 495	6,40%	2 800	3 100	10,71%	2 800	3 100	10,71%	2 845	3 145	10,54%
Gasoil	2 335	2 485	6,42%	2 750	3 050	10,91%	2 750	3 050	10,91%	2 840	3 140	10,56%
Pétrole	1 950	2 100	7,69%	2 300	2 600	13,04%	2 300	2 600	13,04%	2 400	2 700	12,50%

Note : Les colonnes de variation comparent l'ampleur des hausses opérées durant les deux mois considérés.

Malgré les efforts du gouvernement pour contenir les effets induits par la flambée des prix du pétrole à l'échelle internationale, les prix intérieurs n'ont pas pu en être épargnés, cette hausse étant la troisième depuis le début de l'année.

Il est vrai que, suite à l'invasion russe en Ukraine, le marché mondial a été perturbé, surtout dans le domaine de l'énergie, avec des répercussions sur les économies congolaises dont la RDC qui connaît

des problèmes en matière d'approvisionnement en carburants et qui est appelée à prendre certaines mesures pour rééquilibrer l'offre des produits pétroliers afin de répondre à la demande intérieure. Cette situation montre une fois de plus la vulnérabilité de l'économie congolaise face aux chocs exogènes.

En dépit de cette hausse des prix, le Gouvernement a indiqué le maintien de la subvention des prix du carburant à la pompe dans le but de préserver le pouvoir d'achat de la population, à l'exception du JetA1 vendu aux compagnies d'aviation internationales.

Ainsi, il serait judicieux pour le Gouvernement d'étudier minutieusement la stratégie d'un retour à la vérité des prix sur les produits pétroliers pour éviter de grever les finances publiques faute d'une discipline budgétaire et financière avérée.

En effet, si le gouvernement ne prend pas de mesures idoines, cela se répercutera sur le niveau de vie de la population déjà pauvre, qui subira les effets des chocs principalement sur l'offre de transport. Car, une persistance de l'augmentation des prix de carburants aurait comme conséquence la hausse du prix du transport en commun routier, un secteur privatisé à plus de 97%, mais aussi celui du transport aérien. Cette situation pourrait par ailleurs, conduire à des situations de pénurie au niveau des offreurs, dans un contexte où les subventions se font rares.

Bien qu'étant le secteur directement touché par cette hausse des prix du carburant, le secteur des transports ne devrait être l'unique à être impacté par ce choc. D'autres branches d'activités devront également subir de manière différée les effets du choc. Il s'agit principalement des secteurs dépendant du secteur énergétique dont les inputs sont commandés de l'étranger. L'inflation importée résultant de la crise énergétique devrait par conséquent ralentir l'offre dans ces autres secteurs et augmenter les prix des biens et services issus desdits secteurs.

## **1.2. La suppression de certains prélèvements et taxes à l'importation et à l'exportation**

Le conseil des ministres a approuvé en juillet dernier, la suppression et l'allègement de certains prélèvements et taxes à l'importation et à l'exportation des marchandises en RDC, sur proposition du ministre du Commerce Extérieur. Ce dernier, ayant fait le constat selon lequel la fiscalité congolaise demeurerait écrasante, en

particulier dans le cadre de l'assainissement du climat des affaires en RDC, a présenté lors de la 61ème réunion du conseil des ministres du vendredi 08 juillet 2022, un rapport sur l'une des missions lui assignées, celle de l'identification des prélèvements arbitraires en vue de la rationalisation des taxes à l'importation et à l'exportation et réduction des coûts et délais.

La principale motivation de cette assignation était notamment l'amélioration de la compétitivité de l'économie congolaise en vue d'assurer une meilleure attractivité du pays ainsi que le bien-être de la population étant donné que les opérateurs économiques disposent de la faculté de reporter sur les consommateurs la charge d'une taxe en manipulant les prix qu'ils contrôlent.

Ainsi, la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) s'est jointe aux efforts du ministre de Commerce Extérieur pour dresser une liste de 67 prélèvements qualifiés d'arbitraires, d'excessifs, d'inopportuns ou sans fondements réclamés par les services de l'Etat à l'occasion des opérations d'importation et d'exportation des biens. Ces prélèvements concernent essentiellement la redevance rémunératoire informatique ; la vignette fiscale, les frais de désinfection, décontamination, dératisation et désinsectisation des conteneurs ; la taxe sur la délivrance du certificat d'inspection des animaux, produits biologiques et alimentaires ; la taxe sur la délivrance du certificat d'inspection phytosanitaire des denrées alimentaires aux postes frontaliers ; les frais administratifs pour la délivrance des certificats ; la taxe sur embarquement fret fluvial et lacustre ; la TVA sur la commission ; les frais de couverture de café à l'exportation via les ports de Mombasa et Dar-Es-Salam.

Après avoir passé la liste susmentionnée au peigne fin avec les délégués des institutions, ministères et ceux des établissements et organismes publics concernés, 3 recommandations ont été formulées par les parties prenantes. Il s'agit respectivement de : (i) La suppression pure et simple de 14 perceptions ; (ii) Le rabatement de 20 perceptions en vue d'alléger les charges des opérateurs économiques tout en maintenant les équilibres financiers des structures bénéficiaires ayant une

mission d'utilité publique ; et (iii) Le maintien de trente-trois (33) prélèvements. Après présentation de ces propositions au conseil des ministres, ce dernier a pris la décision de les approuver. Ainsi, 14 taxes ont été supprimées, 20 perceptions ont vu leurs taux rabattus et les autres prélèvements ont été maintenus.

## 2. Cadre macroéconomique

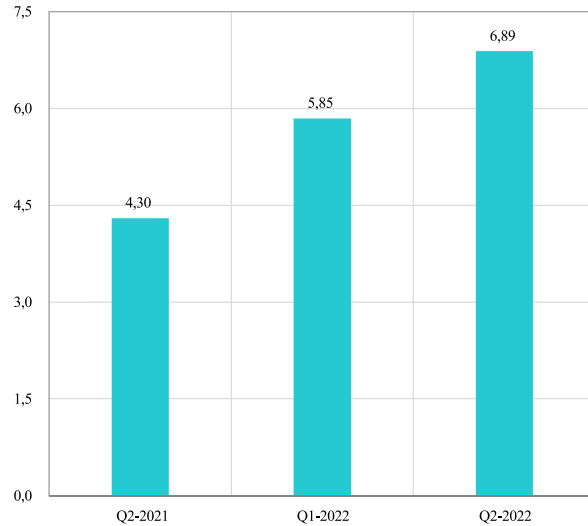
### 2.1. Secteur réel

#### A. De la dynamique économique

En se basant sur les réalisations de fin 2021, les principaux indicateurs macroéconomiques ont montré des signaux plutôt encourageants, dans un contexte marqué par la hausse significative des prix, notamment sur le marché des biens et services. Avec la légère reprise de l'activité économique observée en 2021, d'après la Banque Centrale du Congo, la croissance économique aurait atteint 5,7% en 2021 contre 1,7% réalisée en 2020. Les perspectives pour 2022 indiquent une croissance projetée à 6,1%. Celles du FMI tablent plutôt sur une croissance économique de 6,4% en 2022 et de 5,9% en 2023.

En effet, avec la hausse des prix de biens de première nécessité, du carburant et la crise économique mondiale, les avis restent mitigés quant à une poursuite de la reprise de l'économie congolaise, cette dernière étant tributaire de l'embellie des cours de matières premières, qui ont connu une baisse en ce quadrimestre et dont le poids de la contribution à la croissance de l'économie congolaise est significatif.

**FIGURE 10. PRÉVISION DU TAUX DE CROISSANCE EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE (EN %)**



Source: Congo Challenge.

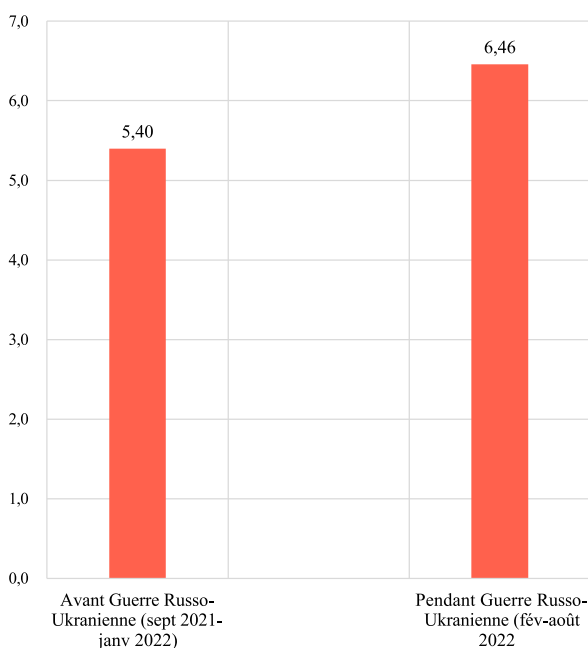
En outre, avec les tensions inflationnistes observées ces derniers mois, la certitude quant à la poursuite de la reprise économique serait compromise, sauf si les cours des matières premières revenaient à une tendance haussière.

Si l'économie congolaise demeure vulnérable aux chocs, il pourrait s'observer dans les mois à venir un fort ralentissement de l'activité économique, et ce, à la suite des chocs qu'elle ne cesse de subir depuis quelques mois. Ainsi, outre certaines décisions qu'a prises le gouvernement pour contenir les tensions inflationnistes, notamment celle de suspendre la TVA sur certains biens de première nécessité, il est nécessaire de prendre davantage de mesures qui s'imposent au risque de voir les indicateurs macroéconomiques se détériorer et le pouvoir d'achat de la population s'amoinrir. Cela devrait s'accompagner d'une part, d'une bonne coordination des politiques économiques afin d'éviter le cumul des déficits publics, et d'autre part, d'un accroissement substantiel des investissements publics.

S'agissant des produits miniers de base qu'exporte la RDC, il a été observé durant le deuxième quadrimestre 2022, une baisse des cours du cuivre et du cobalt, dès la première semaine du mois de mai pour le cuivre en l'occurrence, dont la tonne s'est échangée à moins de 8 000 USD à la fin de ce quadrimestre. Les cours du cobalt quant à eux, ont présenté une tendance haussière au début du quadrimestre, avant de connaître une baisse considérable. Ces tendances alimentent davantage la réticence des agents économiques quant à une poursuite de la reprise de l'activité économique cette année.

Pour les économies en développement, notamment celles de l'Afrique subsaharienne, les prévisions de la Banque mondiale tablent sur une croissance de 3,7% en 2022. Ce ralentissement résulterait du conflit entre la Russie et l'Ukraine, dont les effets ont sévèrement touché cette région, mais aussi des mesures de politique économique prises par les gouvernements, des chocs climatiques et des tensions inflationnistes.

**FIGURE 11. PRÉVISION DU TAUX DE CROISSANCE (EN %) EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE AVANT ET PENDANT LA GUERRE RUSSO-UKRAINIENNE**



Source: Congo Challenge.

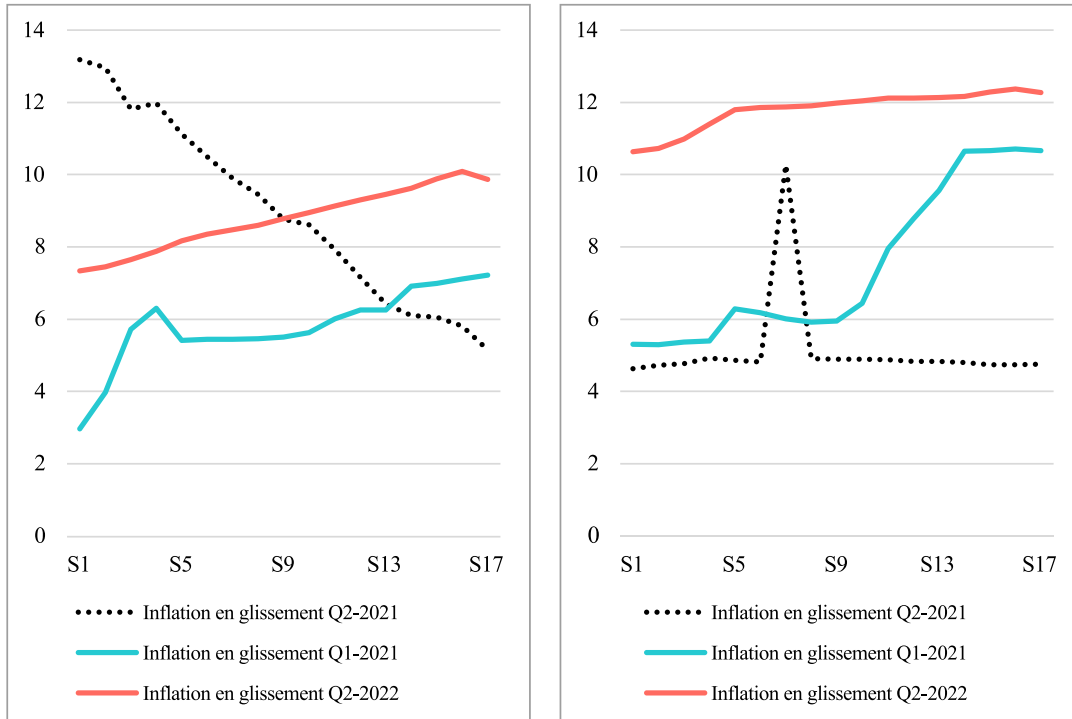
## B. De la dynamique des prix intérieurs

S'agissant de la dynamique des prix intérieurs, il a été observé durant le deuxième quadrimestre 2022 une légère accélération dans le rythme de formation des prix, contrairement à la situation au premier quadrimestre 2022. Cette dynamique est également à l'opposé de la tendance affichée durant la même période en 2021.

En effet, à la fin du deuxième quadrimestre 2022, le rythme de formation des prix des biens et services a affiché des niveaux supérieurs à ceux observés un quadrimestre plus tôt, avec une tendance haussière tout au long du quadrimestre à la différence du quadrimestre précédent, comme le montre la Figure 11. Le taux d'inflation en glissement annuel s'est situé dans la fourchette allant de 7,34% à 10,09% soit une fourchette bien plus importante du niveau qu'il avait au cours du quadrimestre précédent mais légèrement inférieure tout de même au niveau qu'il avait durant la même période un an plus tôt en 2021. Pour ce qui est du taux d'inflation annualisé, ce dernier montre que, toutes choses restant égales par ailleurs, l'inflation atteindrait 12,28% à la fin de l'année 2022, ce qui constitue une détérioration significative du pouvoir d'achat, en comparaison aux prévisions du quadrimestre précédent qui établissaient l'inflation annualisée à 10,66%, et à celles du deuxième quadrimestre 2021 qui l'établissaient à 4,75%.

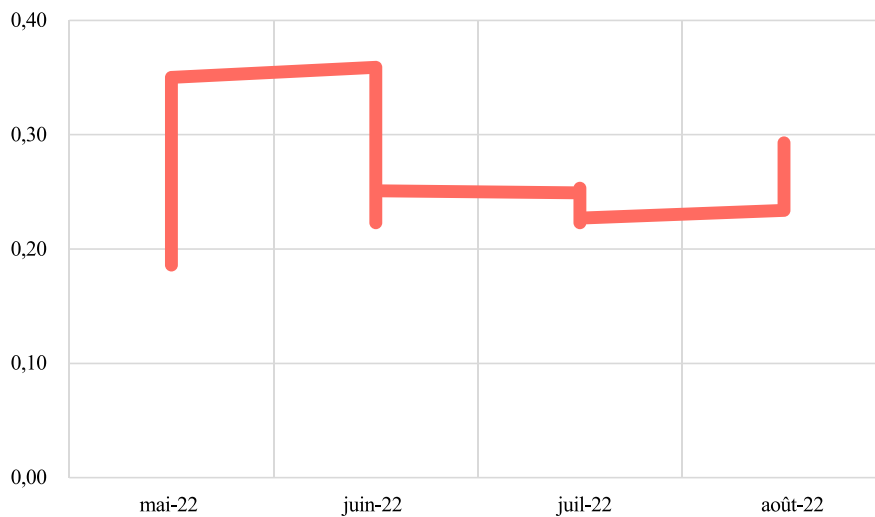
Cette variation remet en cause l'optimisme quant à une accalmie dans le rythme de la formation des prix sur le marché des biens et services durant toute l'année 2022. L'inflation en glissement annuel quant à elle, bien qu'ayant légèrement augmenté, demeure faible par rapport au niveau qu'elle avait un an plus tôt, ce, en dépit de la pression de l'accélération des prix de 2022.

FIGURE 12. ÉVOLUTION DES TAUX D'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL ET ANNUALISÉE



Source: INS.

FIGURE 13. ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION HEBDOMADAIRE



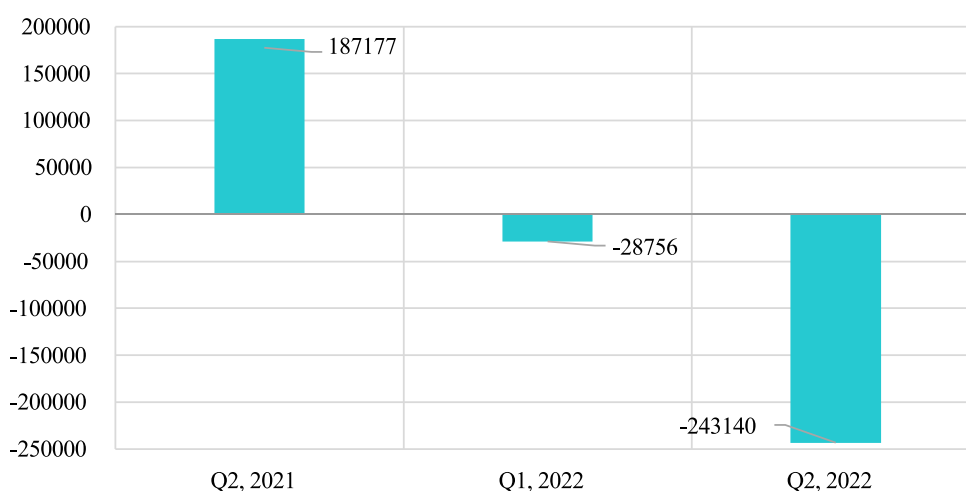
Source: INS.

## 2.2. Finances publiques

Tout comme le quadrimestre précédent, le deuxième quadrimestre 2022 s'est soldé par un déficit du Trésor public. En effet, après un excédent réalisé l'année précédente, pendant le deuxième quadrimestre en l'occurrence, il s'est

dégagé un déficit budgétaire au cours du troisième quadrimestre 2021, lequel déficit s'est poursuivi au premier quadrimestre de l'année 2022. Ce déficit a été l'effet de l'augmentation plus proportionnelle des dépenses que des recettes publiques.

**FIGURE 14. SITUATION COMPARATIVE DES DÉFICITS BUDGÉTAIRES CUMULÉS EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE (EN MILLIONS DE CDF) QUADRIMESTRIELLE (EN MILLIONS DE CDF)**

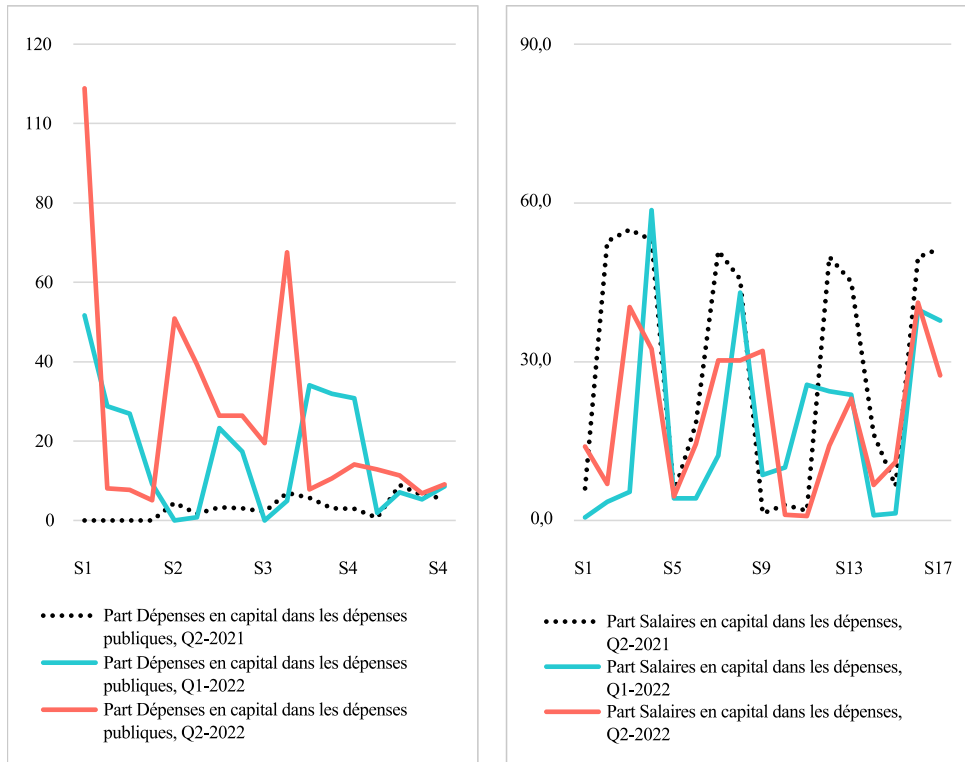


Source: Ministère des Finances & calculs de Congo Challenge.

S'agissant des dépenses publiques, elles ont augmenté, et se sont situées à 1 102, 99 milliards de CDF durant le deuxième quadrimestre 2022, soit environ le quadruple du niveau qu'elles avaient atteint durant la même période, l'année précédente et une augmentation de 48% qu'un quadrimestre plus tôt. Cela serait l'effet des salaires, qui bien qu'ayant diminué par rapport au deuxième quadrimestre de l'année précédente, ont légèrement augmenté par rapport au quadrimestre précédent et sont restés importants. Les dépenses en capital ont quant à elles, augmenté par rapport au quadrimestre précédent et au deuxième

quadrimestre de l'année précédente. Ce qui laisse entrevoir que le gouvernement consent un peu plus d'efforts aux investissements. Cependant, en dépit de ces efforts, la part des dépenses consacrée aux investissements reste dérisoire et le gouvernement, dont les structures restent budgétivores, devrait songer davantage à améliorer la qualité des dépenses. Il devrait de ce fait penser à réduire le train de vie de ses membres, ainsi que ceux des membres du parlement, dont les salaires ont été augmentés plus de deux fois au cours de cette législature.

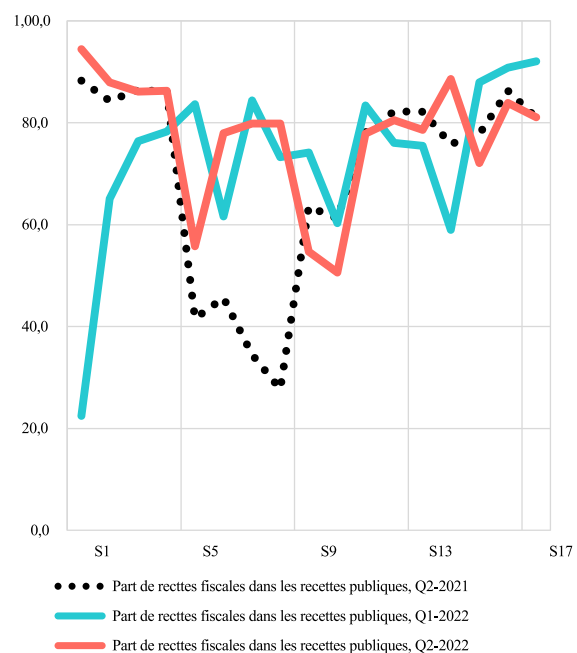
FIGURE 15. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES PUBLIQUES



Source: Ministère des finances, CTR.

Tout comme les dépenses, les recettes publiques ont connu une tendance haussière et se sont situées à 859,85 milliards de CDF au cours du deuxième quadrimestre 2022, soit une augmentation de 20% par rapport au niveau qu'elles avaient atteint un quadrimestre plus tôt, et de plus de 49% par rapport à leur niveau un an plus tôt. Elles ont été essentiellement composées des recettes fiscales, dont la contribution a été plus importante que celle du quadrimestre précédent, et du même quadrimestre l'année précédente.

FIGURE 16. ÉVOLUTION DE LA PART DES RECETTES FISCALES DANS LES RECETTES PUBLIQUES

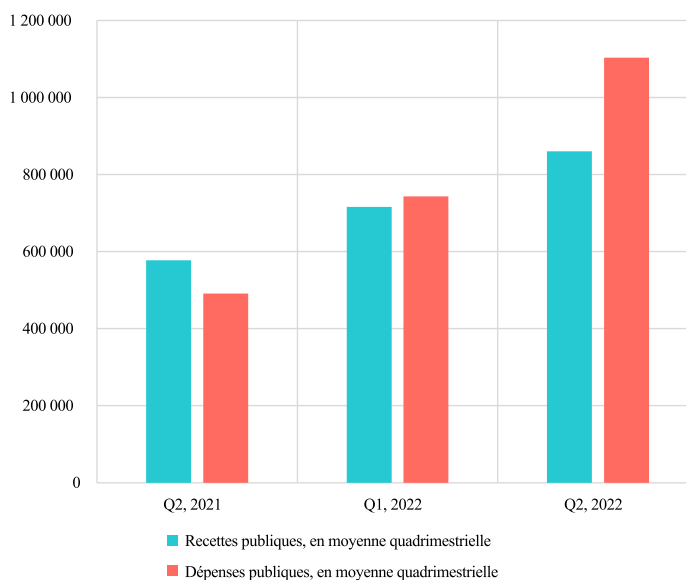


Source: Ministère des finances, CTR.

Comme le quadrimestre précédent, les recettes publiques ont été moins importantes que les dépenses, ce qui a conduit à un déficit durant le deuxième quadrimestre 2022. Ce retour vers les déficits est une dérogation au principe du

financement sur base caisse acté dans le pacte de stabilité signé en août 2020 entre la BCC et le gouvernement. Cela laisse entrevoir une détérioration dans la mobilisation des recettes et une absence de maîtrise des dépenses.

**FIGURE 17. ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES (EN MILLIONS DE CDF)**



Source : Congo Challenge.

Ce déficit démontre par ailleurs que le gouvernement n'arrive toujours pas à maîtriser ses dépenses contraignantes qui peinent à s'aligner aux ressources mobilisées, et la problématique de la qualité de dépenses demeure. Cela se perçoit au travers de la part des dépenses en salaires qui demeure importante malgré les efforts observés pour l'amélioration des dépenses en capital.

Cette faible propension à investir constitue un frein pour le développement de l'économie nationale surtout dans ce contexte de vulnérabilité de la situation économique, particulièrement au motif de la faible diversification de l'économie congolaise. Cela pourrait constituer un facteur d'incertitude quant à une amélioration des indicateurs.

Face au défi de la maximisation dans la mobilisation des recettes, le gouvernement devrait prendre des dispositions susceptibles de faire face aux contraintes ci-après :

- i. Le mécanisme de perception des acomptes prévisionnels qui implique qu'une partie de ressources à percevoir pendant l'année N soient consommées durant l'année N-1. Une telle situation ne permet pas à l'Etat de disposer des ressources nécessaires pour faire face à des situations exceptionnelles telles que celle de la hausse des prix. Ainsi, étant donné qu'une partie des recettes de 2022 ont été consommées en 2021 et que plusieurs entreprises en difficultés ne pourront payer l'impôt et les taxes attendues pour l'exercice 2022, il sera difficile pour l'Etat de mobiliser les ressources nécessaires en 2022 pouvant permettre de couvrir les besoins d'investissement et répondre aux attentes multiformes de la population ;
- ii. La stabilisation de l'Est du pays nécessite l'allocation des fonds nécessaires pour l'acquisition des équipements militaires ainsi que la rémunération des militaires. En effet, la stabilisation de l'Est de la RDC



est un point primordial du programme du Gouvernement et pourrait nécessiter des changements importants dans l'organisation et le fonctionnement des zones considérées tel qu'indiqué par le Premier Ministre. Toutes les réformes qui peuvent être initiées ainsi que les actions à mener nécessiteront des ressources financières importantes. Ce qui réduit la capacité de l'Etat à répondre aux autres investissements aussi importants pour l'amélioration du vécu des Congolais ;

- iii. L'échéance électorale de 2023 qui approche. L'organisation des élections nécessite la disponibilité des ressources financières conséquentes. En tenant compte du tableau peint ci-dessus, il n'est pas aisé de mobiliser les ressources nécessaires pour y arriver.

Ainsi, le gouvernement devra hiérarchiser les projets à financer avec le niveau de ressources disponibles. Compte tenu de la sensibilité liée à la question électorale, le gouvernement sera appelé à y affecter les ressources nécessaires pour que la convocation des scrutins respecte les délais constitutionnels.

Au regard de ce qui précède, la sonnette d'alerte est tirée quant au fait que le gouvernement devrait mener des réformes en matière de finances publiques afin d'augmenter le niveau de pression fiscale et doter l'Etat des ressources nécessaires permettant de répondre efficacement aux besoins pertinents présentés ci-dessus. Dans un contexte marqué par la suspension de la TVA sur certains biens, cela s'avère bien plus compliqué.

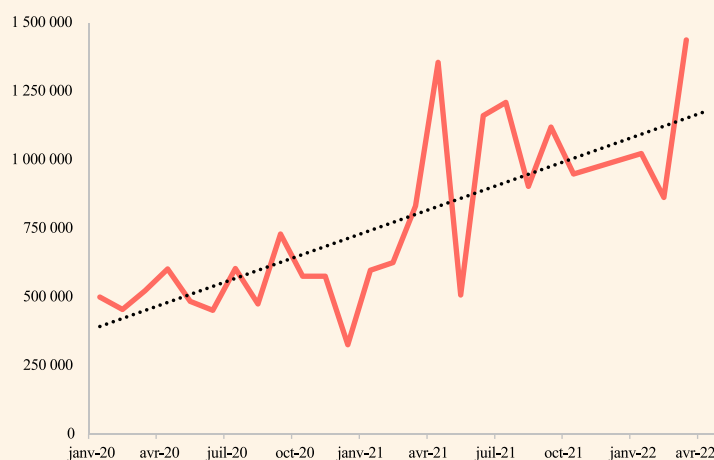
### Encadré 2. Performances apparentes des régies financières dans la collecte des recettes publiques en RDC

Parmi les objectifs de tout État moderne, le développement économique occupe une place primordiale.

L'atteinte de cette fin exige la mobilisation d'importants moyens financiers par les pouvoirs publics. C'est à ce titre que les régies financières ont pour vocation la collecte des ressources publiques destinées à financer le processus du développement économique.

En République démocratique du Congo (RDC), il existe trois régies financières dont la mission consiste à lever les ressources nécessaires à la production de biens et services publics : (i) la Direction Générale des Impôts – DGI en sigle – chargée de percevoir les impôts intérieurs (recettes fiscales) ; (ii) la Direction Générale des Douanes et Accises – DGDA en sigle – chargée de percevoir les droits de douane (recettes douanières) ; et (iii) la Direction Générale des Recettes Administratives, judiciaires, domaniales et de Participation – DGRAD en sigle – chargée de percevoir les taxes (recettes non fiscales). Tout en étant dotées d'une autonomie administrative et financière, ces trois administrations sont placées sous la tutelle du Ministère des Finances.

**FIGURE 18. ÉVOLUTION MENSUELLE DES RECETTES PUBLIQUES EN RDC**



Note : Les données sont exprimées en millions de CDF.  
Source : Ministère des Finances (Données du CTR).

Depuis fin 2021, l'on assiste à une augmentation soutenue des recettes publiques collectées par les régies financières en RDC. Le niveau moyen des recettes au cours du premier trimestre 2022 représente près du double de celui du premier trimestre 2021. En effet, les recettes sont passées de 685 395 millions de CDF à 1 108 445 millions de CDF en moyenne trimestrielle, soit un taux d'accroissement de 61,72% en glissement annuel.

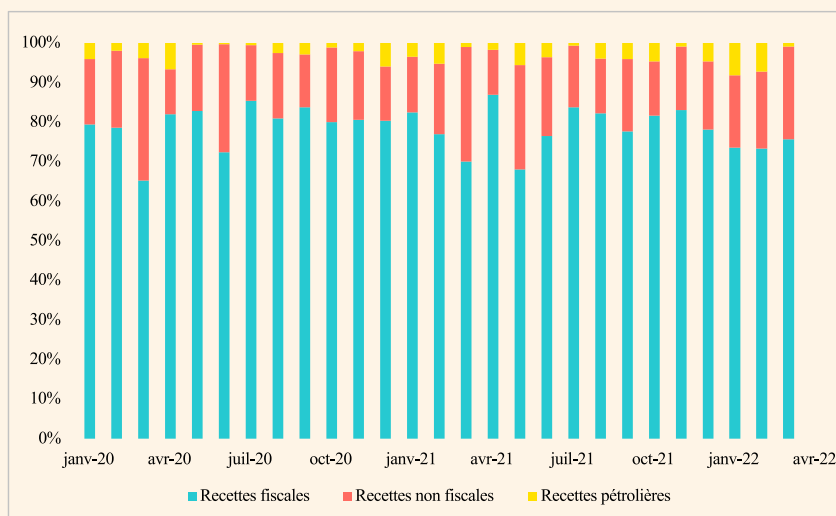
**TABLEAU 03. COMPOSITION MOYENNE DES RECETTES PUBLIQUES EN RDC**

	Trim. I 2021	Trim. II 2021	Trim. III 2021	Trim. IV 2021	Trim. I 2022
Recettes fiscales	76,04	72,64	81,21	80,81	74,08
Recettes non fiscales	20,21	18,04	15,85	15,69	20,32
Recettes pétrolières	03,20	03,46	02,90	03,38	05,45

Note : Les données sont exprimées en pourcentage par moyenne trimestrielle.  
Source : Congo Challenge.

En termes de contribution à cette forte mobilisation des ressources, la DGI et la DGDA conservent un poids prédominant avec plus de 75% du total des recettes. Comme l'indique le Tableau 3, les recettes fiscales représentent les principales ressources financières collectées par l'économie congolaise ; et cet état des choses a demeuré dans le *statu quo* durant toute la période sous examen (cf. Figure 19).

**FIGURE 19. ÉVOLUTION DES PARTS DES RECETTES PUBLIQUES PAR CATÉGORIES EN RDC**



Source : Ministère des Finances (Données du CTR).

Au regard des faits précédemment établis, est-il techniquement raisonnable de conclure en faveur des performances louables de la part des régies financières ? D'un point de vue théorique, les recettes publiques sont caractérisées par une composante structurelle et une composante conjoncturelle. La première se rapporte aux dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour une collecte optimale des ressources. La seconde est attachée aux mouvements de la conjoncture économique. Ainsi, pour doter l'État de plus de moyens, il sied d'agir sur les structures de l'économie, notamment en diversifiant la base productive. On comprend donc que la performance d'une régie financière s'apprécie au travers de la composante structurelle des recettes publiques.

**TABLEAU 04. RÉALISATION DES ASSIGNATIONS BUDGÉTAIRES PAR LES RÉGIES FINANCIÈRES (EN MILLIONS DE CDF)**

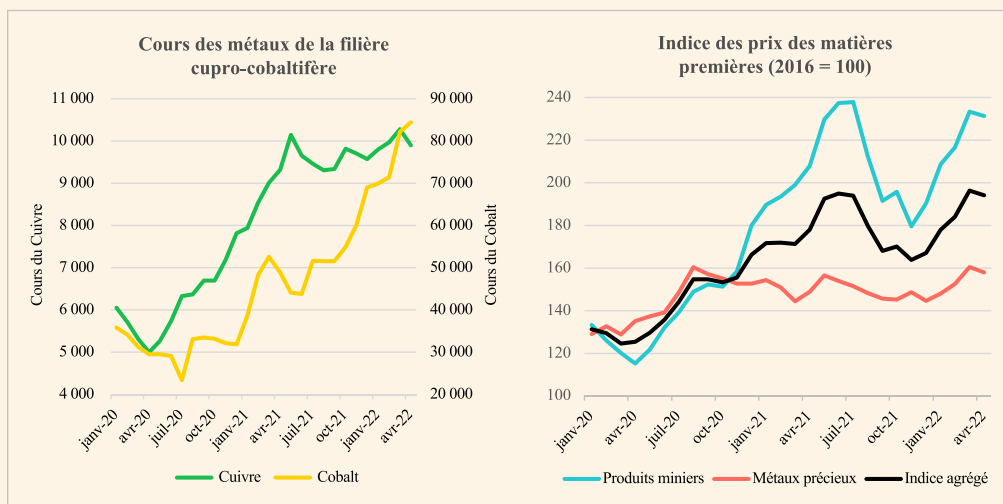
	DGI			DGDA			DGRAD		
	Prévision	Réalisation	Taux d'exécution	Prévision	Réalisation	Taux d'exécution	Prévision	Réalisation	Taux d'exécution
Janv-21	396 032	317 896	80,27%	217 227	174 368	80,27%	141 433	84 348	59,64%
Févr-21	396 032	306 060	77,28%	217 227	167 876	77,28%	141 433	109 985	77,76%
Mars-21	396 032	376 621	95,10%	217 227	206 580	95,10%	141 433	240 869	170,31%
Avr-21	396 032	760 503	192,03%	217 227	417 142	192,03%	141 433	153 944	108,85%
Mai-21	396 032	222 905	56,28%	217 227	122 265	56,28%	141 433	133 491	94,38%
Juin-21	396 032	472 676	119,35%	217 227	259 267	119,35%	141 433	190 998	135,04%
Juil-21	396 032	654 092	165,16%	217 227	358 775	165,16%	141 433	187 708	132,72%
Août-21	396 032	480 084	121,22%	217 227	263 331	121,22%	141 433	124 514	88,04%
Sept-21	396 032	561 773	141,85%	217 227	308 137	141,85%	141 433	204 469	144,57%
Oct-21	396 032	499 709	126,18%	217 227	274 095	126,18%	141 433	130 501	92,27%
Nov-21	396 032	520 372	131,40%	217 227	285 429	131,40%	141 433	156 515	110,66%
Déc-21	396 032	503 176	127,05%	217 227	275 996	127,05%	141 433	171 872	121,52%
Janv-22	573 457	485 980	84,75%	325 011	266 564	82,02%	186 774	187 229	100,24%
Févr-22	573 457	408 818	71,29%	325 011	224 240	68,99%	186 774	166 984	89,40%
Mars-22	573 457	700 545	122,16%	325 011	384 255	118,23%	186 774	335 824	179,80%

Note : Les prévisions mensuelles sont obtenues sur base d'une désagrégation linéaire du montant voté durant l'année concernée.  
Source : Loi de finances (exercices 2021 & 2022) et Données du CTR (Ministère des Finances).

Durant les derniers mois de l'année 2021 et particulièrement au cours du mois de mars 2022, les régies financières ont réalisé des taux d'exécution de plus de 100%, tel que l'indique le Tableau 4. Tout en étant un élément avantageux pour le Trésor public, cette mobilisation accrue des ressources publiques a coïncidé avec une période d'embellie des cours des produits miniers, et donc une évolution favorable de la conjoncture.

Engendrée par les fortes tensions sur l'offre à la suite des craintes des approvisionnements énergétiques très restreints en Europe et en Asie depuis le dernier trimestre 2021, l'embellie des cours des produits miniers s'est consolidée au cours du premier trimestre 2022 à la suite notamment de l'augmentation remarquable des importations chinoises, avant l'implémentation des restrictions sanitaires en Chine<sup>7</sup>. À la lumière de la Figure 20, il ressort que les cours du cuivre et du cobalt ont accusé des tendances solidement haussières au cours des douze derniers mois. De même, l'indice des prix des matières premières construit par le Fonds Monétaire International (FMI) a exhibé une dynamique à la hausse depuis fin 2021.

**FIGURE 20. DYNAMIQUE DES COURS DES PRODUITS DE BASE**



Note : Les cours du cuivre et du cobalt sont exprimés en USD par tonne métrique. L'indice des prix des produits miniers inclut les cours du cuivre, du cobalt, du zinc, de l'aluminium, du minerai de fer, du plomb, du molybdène, du nickel, de l'étain et de l'uranium. L'indice des prix des métaux précieux inclut les cours de l'or, de l'argent, du palladium et du platine. L'année de base des calculs est 2016.

Source : Macrotrends & FMI.

En RDC, le secteur minier est le principal pourvoyeur des recettes publiques. Il n'est donc pas aberrant de conjecturer que la performance apparente réalisée par les régies financières soit le fruit d'une évolution plutôt favorable de la conjoncture économique mondiale, notamment sur le marché des produits de base. Les performances réelles devraient procéder d'un ensemble d'actions destinées à lutter contre la sous-mobilisation des ressources étatiques, et donc de la composante structurelle des recettes.

De plus, les recettes collectées ne reflètent pas le potentiel fiscal des régies dont une part significative est grevée des exonérations et de l'activité sous exercée en matière de contentieux et de recouvrement. C'est dire que l'efficience dans la collecte des recettes publiques en RDC est mise en mal par le manque de rigueur dans la gestion des dossiers contentieux liés à la fraude dans le paiement des droits et des redevances dus à l'État. La sous-exploitation de l'activité contentieuse demeure ainsi l'un des problèmes structurels que les administrations financières sont appelées à surmonter. À titre d'illustration, durant les trois dernières années, le produit de l'activité contentieuse s'est évalué en moyenne à 0,17 % du total des recettes réalisées, ce qui demeure largement inférieur au seuil internationalement admis de 5 %. Par conséquent, pour apprécier les performances des régies, il ne faudrait pas s'en tenir à la composante conjoncturelle des recettes, mais

7. Depuis fin mars 2022, la Chine fait face à une grave vague de Covid-19 qui l'a contrainte à lever de nouvelles mesures restrictives visant à contenir la propagation de la maladie. À la suite de ces restrictions, plusieurs inquiétudes émergent au sujet d'une éventuelle diminution des importations chinoises du cuivre et du cobalt, laquelle entrainerait un ralentissement de l'activité manufacturière et de services chinoise, et donc la chute des cours des métaux de la filière cupro-cobaltifère.

plutôt à la composante structurelle, particulièrement à leur capacité à gérer les contentieux fiscaux. Ceci constitue l'indicateur internationalement reconnu pour évaluer la performance des régies financières.

Par ailleurs, rapportées au PIB, les recettes publiques ont représenté près de 10,8% de pression fiscale en 2021. Bien qu'en hausse significative par rapport à l'année 2020 (6,7%), la pression fiscale reste en-deçà de la moyenne africaine située autour de 20%. En effet, la norme de la pression fiscale pour les pays miniers s'établit à 20%, ce qui correspond à la moyenne d'Afrique subsaharienne. Disposer d'une pression fiscale inférieure à cette norme révèle ainsi un problème de faible collecte des recettes étatiques. Autrement dit, la croissance économique ne rapporte pas suffisamment à l'État en termes de ressources financières. Il se pose donc un problème de sous-mobilisation des recettes publiques susceptible d'être attribué à trois principaux facteurs : (i) la prédominance du secteur minier dans les exportations entraînant une faible diversification de l'économie ; (ii) les faibles performances économiques ne stimulant pas l'élargissement de la base fiscale ; et (iii) la persistance de la corruption reflétant la faiblesse des institutions. À ces facteurs, il sied d'ajouter le poids important des exonérations.

Eu égard à ce qui précède, des efforts considérables devront être déployés pour améliorer structurellement les capacités de collecte des régies financières. Parmi ces efforts de réforme, il y a lieu de mentionner entre autres : (i) l'intégration des systèmes informatiques des régies financières afin de favoriser l'accessibilité en temps réel aux données entre ces administrations fiscales ; (ii) la fusion des régies financières afin de mettre en place des procédures fiscales intégrées ; (iii) la promotion du civisme fiscal afin de prévenir la fraude ou l'évasion fiscale. Ce n'est qu'à ce titre qu'il sera possible de doter l'État congolais des moyens financiers indispensables pour le financement du développement économique de la RDC.

### 2.3. Monnaie

La situation monétaire de ce quadrimestre a été caractérisée par des évolutions contracycliques de la base monétaire, de la masse monétaire et des crédits nets à l'État.

Au cours du deuxième quadrimestre 2022, il a été observé une diminution de la masse monétaire, par rapport au quadrimestre précédent, et à la même période de l'année précédente. Sans être la résultante d'une politique monétaire restrictive, cette diminution traduit une baisse de la circulation fiduciaire. Ce qui ne devrait pas être le cas au regard des tensions inflationnistes observées sur le marché, au cours de ce quadrimestre, démontrées au travers de l'absence d'accalmie dans le rythme de formation des prix sur le marché des biens et services.

Pour ce qui est de la base monétaire, elle a augmenté de façon significative, comparativement à la tendance observée durant le quadrimestre précédent, même si son niveau reste moins important par rapport à celui du deuxième quadrimestre de l'année 2021. Cette augmentation serait l'effet de l'augmentation des avoirs extérieurs nets, mais aussi des réserves de banques commerciales à la Banque centrale.

S'agissant du crédit net à l'État, les statistiques de la BCC au cours du deuxième quadrimestre 2022 indiquent une diminution, contrairement au quadrimestre précédent. Cette diminution traduirait un non recours au financement monétaire qui a dominé la gestion des finances publiques les deux dernières années et décrié, y compris par les partenaires financiers, pour ses conséquences fâcheuses sur la stabilité du cadre macroéconomique. Ce qui peut être considéré comme un facteur d'efficacité dans la mise en application du pacte de stabilité signé en août 2020 entre le gouvernement et la BCC qui frappait de prohibition le recours à la planche à billets.

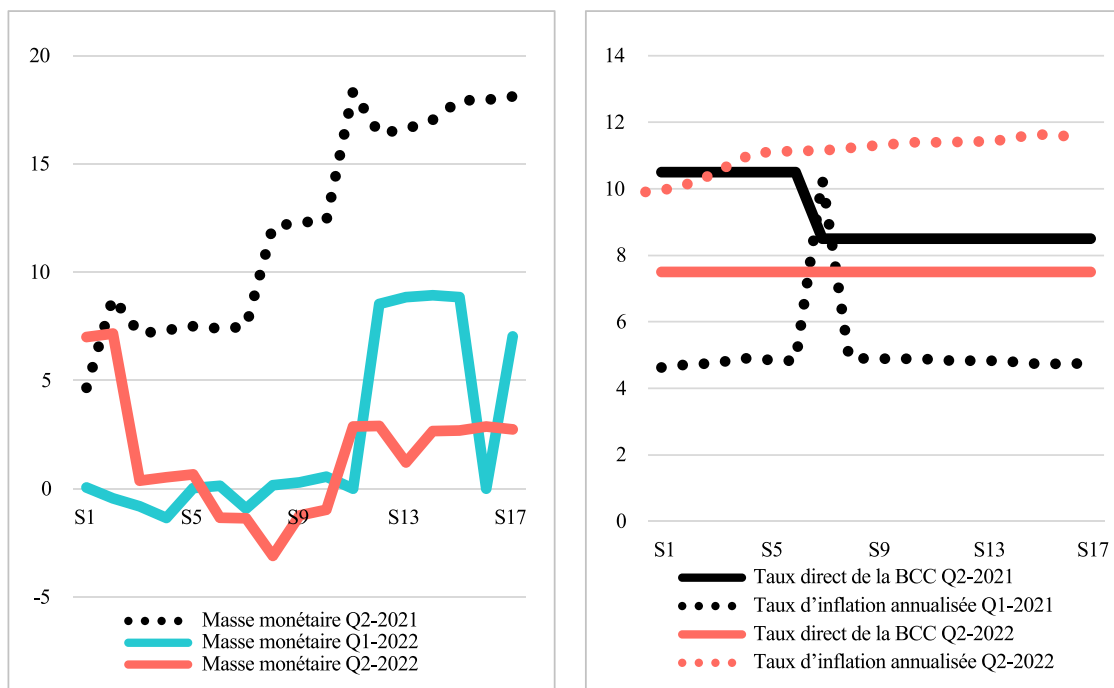
Pour atteindre l'objectif de stabilité du niveau général des prix, la Banque centrale est appelée à contrôler le volume de la masse monétaire en agissant sur la base monétaire.

Quant à la dynamique quadrimestrielle du taux directeur appliqué par la Banque centrale, elle a été statique au cours du deuxième quadrimestre 2022 et a été en dessous du taux d'inflation annualisé. Fixé à 10,5% puis à 8,5% au cours du même quadrimestre l'année dernière, et à 7,5%

le quadrimestre précédent, il a gardé son niveau pour rester à 7,5% jusqu'à la fin du deuxième quadrimestre 2022. Ces récents changements

observés dans la fixation du taux directeur ont eu pour objectif d'assouplir les conditions de refinancement des banques commerciales.

**FIGURE 21. ÉVOLUTION CONJOINTE DE LA MASSE MONÉTAIRE, DU TAUX DIRECTEUR ET DU TAUX D'INFLATION ANNUALISÉE**



Source : BCC.

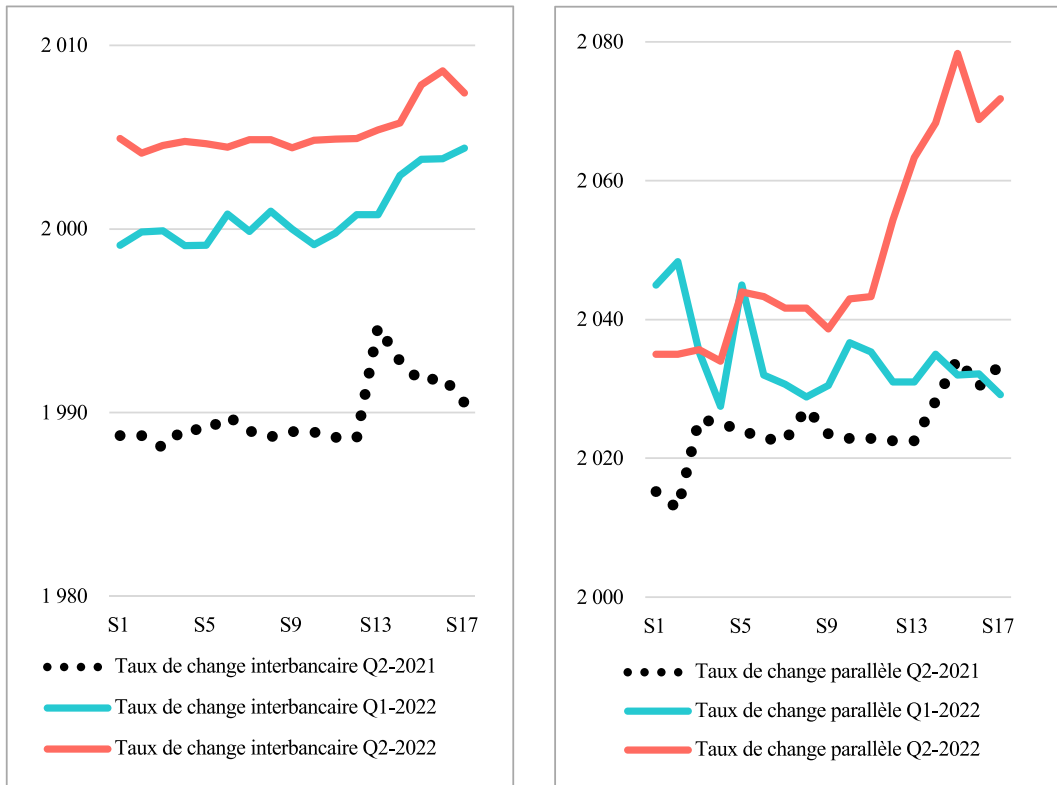
## 2.4. Secteur extérieur

S'agissant du secteur extérieur, les statistiques ont révélé une stabilité sur le marché de change, durant le deuxième quadrimestre 2022, même si une légère dépréciation du franc congolais a été observée, comparativement au quadrimestre précédent comme indiqué sur la figure ci-dessous. En effet, le dollar américain s'est échangé à 2 005,3 CDF en moyenne sur le marché interbancaire alors qu'un dollar s'échangeait contre 2 049,4 CDF

en moyenne sur le marché parallèle au deuxième quadrimestre 2022, soit une dépréciation de 0,22% sur le premier marché et de 0,73% sur le deuxième par rapport au quadrimestre précédent.

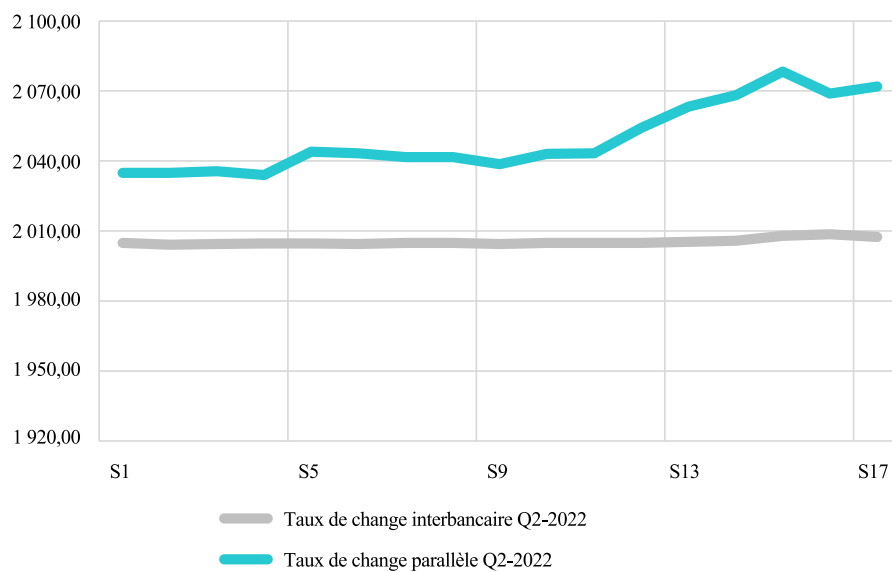
Cette dynamique peut s'expliquer par la baisse des cours de principaux produits miniers qu'exportent la RDC.

FIGURE 22. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE INTERBANCAIRE ET DU TAUX DE CHANGE PARALLÈLE



Source : BCC.

FIGURE 23. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE



Source : BCC.

Pour ce qui est des réserves de change, il a été observé au cours de ce quadrimestre, une dynamique légèrement en baisse comparativement au quadrimestre précédent même si en moyenne, elles sont passées de l'équivalent de 9,3 à 10,9 semaines d'importations entre les deux quadrimestres. Elles se sont donc situées à USD 4 180 millions à la fin du deuxième quadrimestre 2022, au-dessus du niveau qu'elles avaient à la même période en 2021 et de leur niveau un quadrimestre plus tôt. Cette tendance serait due au fait qu'une partie de ces réserves a servi à financer le budget de l'Etat, ce qui est aberrant dans un contexte de baisse de cours de matières premières, dont principalement le cuivre et le cobalt.

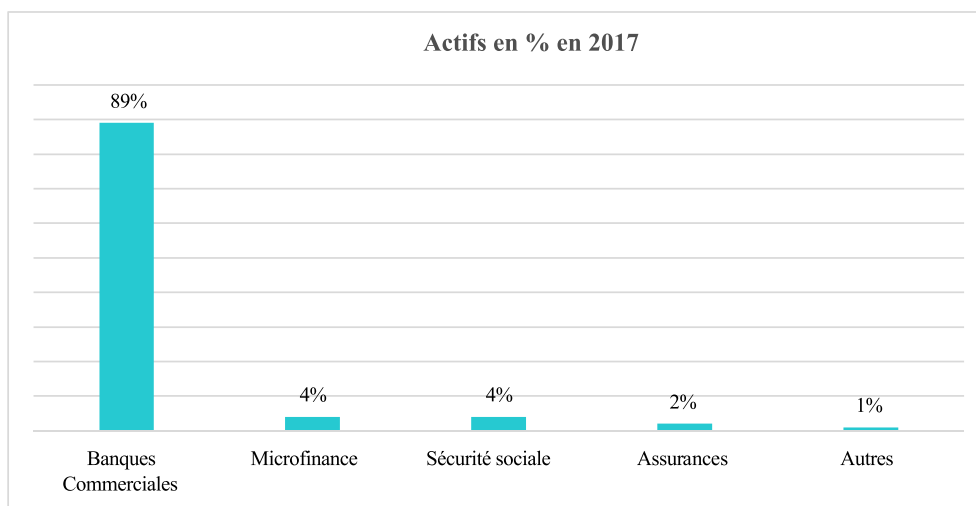
Avec cela, il est compréhensible que la BCC peine toujours à jouer pleinement son rôle de financeur ou prêteur des banques commerciales.

## 2.5. Secteur financier

Après la crise sectorielle survenue vers les années 2015, 2016, et l'effondrement de plusieurs institutions financières, dont la BIAC, le secteur financier congolais bien que dominé par les institutions étrangères, semble s'être stabilisé au cours de cette décennie, même si sa rentabilité est sous pression.

Après les changements dans le cadre de la réglementation prudentielle récemment opérés, notamment au travers de l'augmentation de la capitalisation des institutions bancaires, la solvabilité des banques semble bonne, avec un ratio de solvabilité qui serait dans les normes (supérieur à 10%).

**FIGURE 24. ARCHITECTURE DU SECTEUR FINANCIER CONGOLAIS (PART DES ACTIFS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES BANCAIRES ET NON BANCAIRES)**



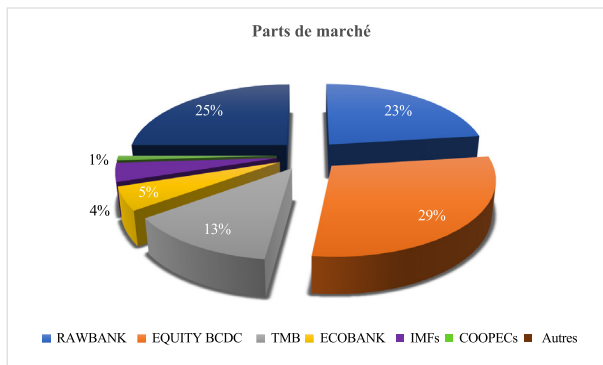
Source : BCC & FINACTU.

Le secteur financier congolais reste dominé cependant par les banques commerciales, dont les actifs représentent environ 89% du total des actifs

du secteur, même si leur nombre (17 à ce jour) est inférieur aux institutions de microfinance.



**FIGURE 25. ARCHITECTURE DU SECTEUR FINANCIER CONGOLAIS (PARTS DE MARCHÉS DES INSTITUTIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES ÉMETTRICES DE CRÉDITS)**



Source : Congo Challenge.

Cependant, que ce soit du côté des banques que des institutions de microfinance, la qualité de crédit pose problème, depuis l'avènement de la pandémie à la Covid-19, considérée comme une crise systémique dans le secteur, dont les effets ont fragilisé ledit secteur. Cela s'est matérialisé par un accroissement du portefeuille des prêts en souffrance, et ceux passés en perte.

De façon générale, les défis des institutions financières restent largement les mêmes que l'année dernière, à savoir, contenir les effets de la crise et faire face à la numérisation quoique lente du secteur.

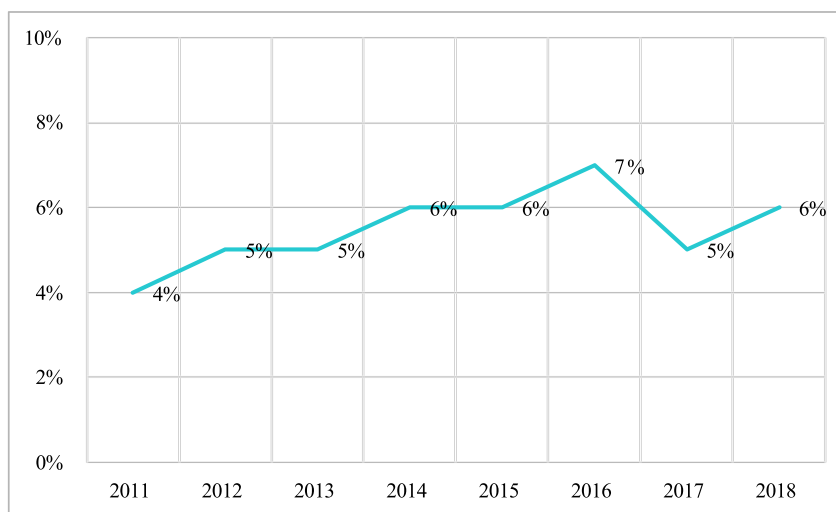
Par ailleurs, en dépit de récents progrès qu'a enregistrés le secteur, le taux de bancarisation évalué à 7% en RDC, demeure faible, comparé à la moyenne sectorielle régionale qui se situe autour de 19,3%, alors que le taux de pénétration des services financiers mobiles se situe autour de 13%.

S'agissant du secteur bancaire en particulier, une étude publiée par le cabinet Deloitte (en 2021) a révélé que malgré sa stabilité apparente, le secteur bancaire congolais continue à faire face à quatre défis majeurs, à savoir :

- i. *Le risque d'effondrement du système bancaire congolais en cas de perte d'accès au dollar américain.* Cela s'expliquerait par le fait que près de 90% des actifs et des dépôts du secteur bancaire d'un côté, et les opérations de compensations en devises étrangères soient en dollar américain. A cet effet, une perte d'accès au dollar américain serait fatale non seulement pour le secteur bancaire, mais pour l'ensemble de l'économie congolaise. Une manière préventive de gérer ce risque (à la fois de dépendance et de change) serait de dédollariser progressivement l'économie.
- ii. *La difficulté d'obtenir le soutien de la Banque Centrale du Congo en cas de besoin de liquidité en dollar américain,* cela en grande partie à cause du faible niveau de réserves de change dont dispose la Banque centrale. En effet, ce niveau variait généralement entre 2 et 4 semaines d'importations au cours des années dernières. Depuis 2021, les réserves ont atteint environ 10 semaines d'importations, alors que l'idéal serait de se situer au minimum sur 12 semaines d'importations des biens et services.
- iii. *Le faible taux de pénétration bancaire,* car seulement 7% d'adultes en RDC sont bancarisés. Par ailleurs, le secteur bancaire ne contribuerait que faiblement à l'économie du pays (voir Figure ci-dessous).
- iv. *Une croissance soutenue de tous les agrégats du secteur.*

Parmi les pistes de solutions proposées par l'étude, il y a lieu de mentionner le recours à la numérisation des services financiers.

**FIGURE 26. ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DES CRÉDITS BANCAIRES AU PIB DE LA RDC**



Source : Banque mondiale.

S'agissant de l'accès au financement, il est essentiel de mentionner qu'en dépit de la culture entrepreneuriale qui se développe de plus en plus dans le pays, les micro-entreprises et les start-ups continuent à rencontrer des difficultés pour accéder au financement des institutions financières.

Un des faits ayant marqué ce quadrimestre, c'est le rachat de la Trust Merchant Bank (TMB) par le géant Kenyan KCB group PLC. Après le rachat de la BCDC en 2020 par le groupe kenyan Equity Bank, c'est au tour de la TMB de céder la majorité de son actionnariat à un groupe kenyan. Cela a comme conséquence, la détention par les kenyans, de la majorité d'actifs de la population congolaise. Cela pourrait par ailleurs fragiliser davantage le secteur financier congolais, dont la prédominance des capitaux étrangers n'est plus à prouver.

### 3. Politique et questions sociales

#### 1.1. Marché du travail, éducation et questions sociales

**E**n Afrique australe, et particulièrement en République Démocratique du Congo, le marché du travail se concentre

essentiellement dans le secteur tertiaire, contrairement à l'agriculture qui est le principal secteur pourvoyeur d'emplois en Afrique orientale et occidentale et l'industrie qui est le plus important employeur en Afrique du Nord. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la part de l'emploi informel et ses composantes dans l'emploi total varie de 40,2% en Afrique australe à plus de 90% en Afrique centrale, orientale et occidentale. Les sous-régions où le taux d'emploi informel est le plus élevé connaissent également un fort taux d'emploi dans le secteur agricole, ce qui pourrait signifier que l'agriculture et l'emploi informel sont corrélés.

En effet, sur le marché de travail congolais, le secteur privé (sans compter les entreprises publiques privatisées) n'absorbe que 1,2% de la main d'œuvre, soit 300 000 emplois ; le reste de population se retrouve de ce fait, obligée de se rediriger dans le secteur informel (l'agriculture de subsistance). Le secteur formel, qui emploie d'ailleurs une faible main d'œuvre, reste très limité. Il est essentiellement constitué d'entreprises publiques (elles emploient en moyenne 5.000 à 12.000 personnes chacune), de petites et moyennes entreprises, et d'un petit nombre de grandes entreprises (actives dans le secteur minier et des télécommunications) qui appartiennent à des groupes étrangers. L'eau, l'électricité et le transport

ferroviaire sont le monopole des entreprises publiques. Le secteur de construction, celui de l'agriculture et le secteur minier constituent les trois principaux secteurs sources d'emplois en RDC.

Pour ce qui est de l'éducation en République Démocratique du Congo, comme l'avait annoncé le premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde à l'assemblée nationale au mois de novembre 2021, ce secteur devrait enregistrer un accroissement budgétaire de 9,16% dans le projet de Loi des finances publiques de l'exercice 2022 par rapport à son niveau de 2021, précisant que plus de 4 millions d'enfants autrefois non scolarisés, dont 40% de jeunes filles, ont rejoint le banc de l'école. Mais aussi, le gouvernement s'était engagé à payer à partir de 2022, la prime de la gratuité de l'enseignement de base, en plus de la prime de transport et de loyer pour les enseignants des grandes villes ainsi que la prime de brousse de 75 000 FC (soit 37\$) pour les enseignants des territoires, tel que convenu dans les accords de Bibwa et comme l'avait annoncé le ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique au mois de décembre dernier.

Il se constate alors que la mise en œuvre de la fameuse mesure de la gratuité de l'enseignement primaire pose évidemment de multiples défis, notamment la prise en charge des enseignants, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la construction des nouvelles infrastructures scolaires etc. A cet effet, il transparait en filigrane que cette mesure a été mise en place par les autorités congolaises de manière précipitée et sans avoir au préalable mené une étude profonde sur tous les aspects sensibles à l'enseignement de base.

S'agissant des questions sociales, il est à noter que près des trois quarts des 95 millions de Congolais (71%) vivent encore en dessous du « seuil de pauvreté multidimensionnel » qui tient compte de l'accès aux soins de santé et de l'alimentation et près de 87,7% de la population congolaise vit en deçà du seuil de pauvreté fixé à 1,25 dollar par jour selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Mais aussi, malgré la reprise de l'activité économique soutenue par l'embellie remarquable du secteur minier, le niveau de vie de la population reste faible, et la RDC

demeure parmi les pays à faible développement humain avec l'IDH le plus bas, passant de 0,480 en 2019 à 0,459 à 2021 pour une population estimée à 95 240 792 avec une moyenne mondiale de 0,724 de l'IDH. De ce qui précède, les préoccupations relatives à l'amélioration du niveau de vie des Congolais demeurent et cela dans tous les secteurs.

S'agissant du secteur de la santé, il a été annoncé au cours de ce quadrimestre, la gratuité de la maternité. Cette mesure, annoncée le 30 juin dernier lors du discours du Chef de l'Etat, sera d'abord d'application dans les neuf (09) zones de santé de Kinshasa, avant de s'étendre vers les autres provinces. Cependant, la question de la soutenabilité de cette mesure dont le financement n'avait pas été pensé au préalable demeure.

## 1.2. Politique

Plusieurs faits ont marqué la situation politique en RDC au cours du premier quadrimestre 2022, et certains d'entre eux sont abordés dans les lignes qui suivent.

### 1. La visite du roi des belges Philippe en RDC

C'est au courant de la première quinzaine du mois de juin que Philippe, le roi des belges, a séjourné en République Démocratique du Congo, notamment dans les villes de Kinshasa, Lubumbashi et Bukavu. Accompagné de son épouse, la reine Mathilde, et de membres du gouvernement belge dont son chef Alexander De Croo, cette première visite officielle du Roi Philippe a été inscrit dans le cadre de la relance du partenariat avec le président Tshisekedi et de la poursuite du travail de mémoire sur la période coloniale, encore omniprésente dans les esprits.

Ce déplacement de six jours, à l'invitation de Félix Tshisekedi, a eu une forte portée symbolique, deux ans après que Philippe ait exprimé dans une lettre au chef de l'Etat congolais ses "plus profonds regrets" pour les "blessures" de la colonisation, une première historique. Pour rappel, le souverain qui règne depuis 2013 avait regretté les "actes de violence et de cruauté" commis à l'époque où son

ancêtre Léopold II avait fait du Congo sa propriété personnelle (1885-1908), avant le demi-siècle de présence de l'Etat belge.

Ce séjour qui a été ponctué en trois étapes avait prévu à Kinshasa, le discours du souverain devant les deux chambres du Parlement ; mercredi 08 juin lors d'une cérémonie avec M. Tshisekedi devant le siège du Parlement congolais, puis vendredi 10 juin face aux étudiants de l'université de Lubumbashi (sud). "Il y aura aussi une référence au passé colonial".

Devant les représentants du peuple, le roi Philippe de Belgique a déploré, le mercredi 8 juin, au Palais du peuple, le paternalisme, la discrimination et le racisme qui ont caractérisé la période coloniale. "Je désire réaffirmer mes plus profonds et sincères regrets pour ces blessures du passé", a-t-il déclaré. Le roi Philippe a, par ailleurs noté le dynamisme, la créativité et la vitalité de la jeunesse congolaise et a appelé les Congolais et les Belges à écrire ensemble un nouveau chapitre de leur histoire. Il a réaffirmé au peuple congolais l'affection et l'amitié de la Belgique envers la RDC. Il a soutenu la préservation de l'intégrité territoriale de la RDC, en rappelant le combat de Lumumba pour l'unité de ce pays. « L'insécurité dans l'Est de la RDC ne peut plus perdurer », a souligné le roi Philippe.

Plusieurs réactions ont été enregistrées et pour quelques acteurs politiques de la RDC qui ont salué ce « discours sincère » du Roi Philippe, il est temps de traduire ses promesses en actes concrets.

Le Roi des belges apporte aux Congolais deux messages importants, selon Christophe Mbosho, qui parle notamment d'une page d'histoire tournée : « Le premier message, c'est enterrer une page d'histoire douloureuse entre le RDC et le Royaume de Belgique. Deuxièmement, ouvrir une nouvelle page de coopération dynamique et privilégiée ».

Pour l'Honorable Mbosho, président de l'Assemblée nationale, « on est en train de se rendre des comptes. Chacun paiera sa facture. Et nous, on nous restituera le corps de notre premier Premier

ministre ; c'est une bonne chose. La Belgique a fait un bon pas en reconnaissant et en nous restituant les restes du corps (de Patrice-Emery Lumumba) ».

Le Premier vice-président de l'Assemblée nationale, André Mbata, a estimé qu'il s'agit-là d'une promesse faite au peuple congolais. Selon lui, celui-ci « attend maintenant voire comment la Belgique va pouvoir accompagner les promesses qui viennent d'être faites officiellement par Sa Majesté le Roi ». Pour lui, le peuple congolais « espère que la Belgique va le soutenir notamment dans la lutte contre la pauvreté, contre le sous-développement. Et aussi, dans ce type de conflit notre pays est victime d'une agression armée, notre pays voudrait que la Belgique s'investisse réellement pour que la paix reviennent dans la partie Est ».

Même son de cloche de la part de la députée nationale Marie-Ange Lukiana : « Nous avons suivi le message du Roi. Il a dit que la RDC est le partenaire le plus privilégié pour la Belgique en Afrique. Nous pensons que cela va renforcer la concrétisation de cette vision-là. En tout cas, nous avons senti que le roi était sincère et ce n'était pas seulement une action de diplomatie ; mais que réellement, il croit au bien fait du partenariat ».

Pour Noel Tshiani qui a aussi salué le soutien du roi des Belges à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la RDC, « Au-delà du discours, il sera très utile et apprécié d'engager l'armée belge aux côtés des FARDC pour combattre l'armée rwandaise déguisée en rebelles terroristes du M23 », a-t-il souligné sur son compte Tweeter.

Jean-Pierre Lisanga coordonnateur de la Dynamique pour une sortie de Crise (Dysoc), a demandé à Bruxelles une réparation sur la mort de Patrice-Emery Lumumba, premier Premier ministre de la RDC.

La sénatrice Francine Muyumba a salué le geste mais a estimé que le souverain belge devait les accompagner des excuses et d'une promesse de réparation. « Je salue le discours sincère du roi des Belges. Néanmoins, face aux crimes commis

par la Belgique, les regrets sont insuffisants. Il est attendu de sa part des excuses et une promesse de réparation. C'est à ce prix que nous tournerons définitivement la page », a-t-elle dit sur son compte Twitter.

Quant à Seth Kikuni, la diplomatie de Félix Tshisekedi est une catastrophe, c'est un désastre sur tous les plans, il n'y a que des bourdes depuis qu'il a pris le pouvoir. Ce qui est triste et qu'il ne comprend pas qu'il est en train d'affaiblir et de remettre en cause le combat que nous avons mené en tant que peuple et étant qu'État indépendant d'une part, qu'il est en train de cracher visiblement sur toutes les personnes qui ont versé leur sang injustement, que ça soit à l'époque coloniale ou lors de la guerre à l'Est de la RDC. Son discours était une déception pour tout le peuple congolais. Seth attendait avec l'arrivée du roi Philippe à des excuses, ce qui n'a pas été fait. Il a seulement exprimé ses profonds regrets. « Lors de la colonisation, les faits existent, l'histoire en parle aussi, le roi Léopold a imputé et a tué environ 10 millions de Congolais, le roi l'a dit lui-même que le système était prôné par l'inégalité ou l'on y trouvait les dominants et les dominés, un système où l'on massacrait les gens. À partir des excuses, nous allons procéder à un système de réparation. Malheureusement, c'est ce qui n'a pas été fait », a soutenu Seth Kikuni.

Pour sa part, Mgr Donatien Nshole parle du pardon par rapport à ce qui n'a pas marché. Il a par ailleurs dit attendre de la Belgique l'engagement d'accompagner la RDC à aller de l'avant : « Jusqu'à, bien qu'indépendants, il faut reconnaître que nous avons de la peine à décoller, je crois qu'ensemble avec eux, on peut faire beaucoup de choses pour l'intérêt de ce pays ».

Le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, a quant à lui considéré la visite du couple royal belge comme une opportunité de « réécrire l'histoire de la plus belle manière entre la RDC et la Belgique ».

## 2. L'acquittement de Vital Kamerhe par la cour d'appel de Kinshasa/Gombe.

Condamné en 2020, à une peine de 20 ans de travaux forcés ainsi qu'à 10 ans d'inéligibilité au premier degré et puis ramenée à 13 ans au second degré pour un présumé détournement de fonds alloués au programme dit de 100 jours. Vital Kamerhe venait d'être lavé de toutes ces accusations qui lui ont été collées. C'est donc avec beaucoup de satisfaction que les militants de l'Union pour la nation congolaise (UNC) ont appris la nouvelle de l'acquittement de leur président le jeudi 23 juin 2022, par la Cour d'appel de Kinshasa / Gombe.

Le secrétaire général de l'UNC a salué la décision de la justice, avant de remercier le Président de la République Félix Tshisekedi ainsi que tous les cadres et militants qui sont restés fermes et fidèles. « Nous remercions le chef de l'Etat puisque la demande de l'UNC était que le président reste l'arbitre parce que c'est lui qui garantit le bon fonctionnement des institutions », a dit Billy Kambale.

Et de poursuivre : « Nous sommes repartis dans nos combats et les défis sont majeurs. Vital Kamerhe a un grand rôle à jouer dans ce pays ». Cette décision en appel vient casser le verdict du tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe qui avait condamné, au premier degré, l'ancien directeur du cabinet du chef de l'Etat à 20 ans des travaux forcés.

Après l'acquittement de Vital Kamerhe, l'interfédération de l'Union pour la Nation Congolaise (UNC) en province Sud-Kivu dit avoir toujours cru en la justice congolaise, pour acquitter son président national. A en croire Maître Daniel Lwaboshi, interfédéral de l'UNC au Sud-Kivu, le fait pour son parti de n'avoir jamais saisi un mécanisme international, prouve qu'il savait que la justice congolaise fera son travail. « Nous n'avons jamais crié à l'injustice sinon, on n'allait jamais faire appel. Nous avons toujours cru en cette justice. Nous n'avons jamais saisi un mécanisme international, nous avons toujours saisi notre justice car on savait qu'elle va faire son

travail. Si notre constitution avait prévu la double juridiction, c'est parce qu'elle savait clairement que l'œuvre humaine étant imparfaite, le premier juge peut se tromper, alors le deuxième juge va corriger », déclare-t-il.

Le parti UNC a dit remercier Dieu, tout le peuple congolais et le Président de la République qui a promis un état de droit en RDC. En ce qui concerne le rôle que pourrait jouer Kamerhe, l'Interfédération de l'UNC estime que ce n'est pas le poste qui compte, mais la personne. « Pendant qu'il comparaisait, il avait toujours dit haut et fort qu'il était innocent. C'est pourquoi, quand il a été condamné, il a interjeté appel parce qu'il savait que fin de fin, la vérité finira par sortir et qu'il sera blanchi. Ce qu'il doit faire pour le pays, ce n'est pas à nous de le dire, le chef de l'Etat avait déjà dit en juin 2021, que Vital Kamerhe est un homme honnête, intelligent et il a encore un grand rôle à jouer pour son pays. Nous sommes rassurés que comme il a été blanchi et qu'il est un homme libre, il va encore se consacrer au travail et au service de son pays. Notre pays doit se développer, et Kamerhe doit participer au développement de ce pays. Kamerhe a toujours dit quand il était directeur de cabinet que ce n'est pas le poste qui fait l'homme, mais que c'est l'homme qui fait le poste. Il est prêt à servir le pays peu importe là où on va l'utiliser », affirme Me Daniel Lwaboshi.

Pour Aaron Bukasa, coordonnateur national de la communication zone sud-est de l'Union Congolaise pour la Nation (UNC), Vital Kamerhe va faire son retour sur la scène politique. Plus de deux ans après l'ouverture de ce procès, il faut dire que Vital Kamerhe est arrivé au bout de son combat judiciaire. Pour l'UNC son parti politique, ce n'est que justice. « Aujourd'hui, voir la justice de notre pays se ressaisir, voir la justice dire le droit et le vrai droit, et voir la vérité triompher sur le mensonge, ce n'est que justice », explique Aaron Bukasa.

« Lorsque vous êtes au pénal, vous devez réunir toutes les preuves irréfutables de la culpabilité de l'accusé. Cela n'a pas été le cas dans ce procès. Et pourtant, ses accusateurs disaient qu'ils avaient des indices sérieux de sa culpabilité. Mais ils n'ont

pas été en mesure d'établir sa culpabilité », a-t-il expliqué.

Pour ce communicateur de l'UNC, il ne fait aucun doute qu'il s'est agi d'un procès politique. « Ils ont ainsi monté de toutes pièces certaines accusations. Notamment, le fameux dossier de la décote de 15 millions des sociétés pétrolières », dit-il encore avant d'accuser certains politiciens et même quelques proches du chef de l'État. Il pense surtout que ceux-ci ne voulaient pas voir Vital Kamerhe aux côtés de Felix Tshisekedi.

Pour Aaron Bukasa, le patron de l'UNC va faire son retour sur la scène politique. « Vital Kamerhe c'est un grand pilier politique dans notre pays. Maintenant, il va regagner la scène politique et toutes les cartes vont être redistribuées ». L'UNC qui a conclu un accord politique avec l'UDPS pour le partage du pouvoir, espère que cet accord pourra être mis en place. Car selon cet accord, Vital Kamerhe devrait occuper le poste de Premier ministre pendant cette législature. Et la prochaine législature, il pourra briguer un mandat présidentiel.

Par ailleurs, d'autres pensent que cet acquittement semble avoir été téléguidé par le politique se référant aux paroles prononcées il y a quelques mois par le Président Tshisekedi. En effet, les paroles s'envolent, les écrits restent. En politique cependant, ces bouts de phrase n'ont pas tendance à se vérifier. Dans la pratique, les paroles valent le même pesant d'or avec l'évolution de la technologie.

Répondant à une question sur son allié politique Vital Kamerhe en détention en son temps à la prison centrale de Makala pour des faits de détournement des deniers publics, Félix Tshisekedi lâcha ce qui suit : « Vital Kamerhe c'est quelqu'un de sérieux et de correct, je suis convaincu qu'il jouera de nouveau un rôle dans ce pays », il ne s'agissait pas des écrits mais des paroles qui sont restées gravées dans la mémoire de chaque citoyen congolais.

Coïncidence ou providence, plusieurs mois plus tard, voici Kamerhe est renvoyé libre de tout mouvement, lavé de toutes les accusations, et

surtout que cela se chuchotait déjà lorsqu'après plusieurs demandes de mise en liberté provisoire, il le lui fit accordée et lui permit de sortir du pays pour des soins appropriés. Ce que certains appelleraient prophétie va peut-être s'accomplir. Il suffit de croiser le doigt. L'heure serait-elle venue pour celui que l'on appelle Pacificateur jusqu'au bout de jouer le rôle prédit par le chef ?

Pour bon nombre d'observateurs de la vie politique congolaise qui ne s'empêchent de lire et décrypter le message plein de sens du chef de l'État, jusque-là muet au sujet de l'affaire Kamerhe : Tshisekedi a donné le ton pour la libération de son compagnon d'armes lors de la présidentielle de 2018.

C'est la raison pour laquelle pour plusieurs congolais, il y a de l'emprise de la politique sur la justice comme sur d'autres domaines de la vie, devenant pour la RDC, une réalité incontestable, d'où leur désintéressement et leur méfiance. Seulement pour arriver là, la même justice a été mise à profit avec tact pour le cas Kamerhe. Cela ne sera pas une surprise pour les avertis de voir, Vital Kamerhe reprendre les affaires.

### **3. La tournée diplomatique du Secrétaire d'État américain, Anthony Blinken, dans les grands Lacs**

Lors de son récent séjour à Kinshasa au courant du mois d'août 2022, le Secrétaire d'État américain Anthony Blinken a révélé les raisons de sa venue à la capitale de la République Démocratique du Congo (RDC). À l'en croire, sa mission consistait à échanger avec les autorités congolaises sur plusieurs dossiers, notamment les questions de géopolitique mondiale, des sujets bilatéraux et des points sur la sécurité. Il a révélé que les échanges avec les autorités congolaises s'inscrivaient dans le soutien de son pays aux pourparlers de Nairobi.

En effet, Mr Blinken entendait s'entretenir avec le leadership en RDC et au Rwanda pour essayer de les aider à mettre fin à la violence, en soutenant les efforts de Nairobi pour un avenir pacifique, et en voulant être utiles pour faire en sorte que les conflits ne perdurent ou ne s'aggravent. Aussi, a-t-

il suggéré qu'il y ait une cessation de soutien à tous les groupes armés, estimant que ce n'est pas un moyen de faire avancer la paix et la stabilité.

Blinken a soutenu que tous les pays doivent respecter l'intégrité territoriale de leurs voisins. C'est en ces termes que le chef de la diplomatie américaine, Anthony Blinken a commenté le différend qui oppose Kinshasa à Kigali, se disant être très préoccupé par les informations crédibles selon lesquelles le Rwanda a apporté son soutien au M23. Aussi, en a-t-il appelé toutes les parties de la région à cesser tout soutien ou coopération avec le M23 ou, d'ailleurs, avec tout autre groupe armé non étatique.

Profitant de la visite du secrétaire d'État américain en République démocratique du Congo, Martin Fayulu a révélé que les institutions démocratiques et la sécurité nationale en République démocratique du Congo étaient en péril, et que la paix, la stabilité et l'espoir d'organiser des élections crédibles s'éloignent. Le fondement de la démocratie congolaise se fissure, en notant que pour éviter les conséquences à long terme, une première action immédiate s'avère nécessaire et urgente.

La majorité de leaders d'opinion dans les médias et sur les réseaux sociaux étaient unanimes sur le fait que le Secrétaire d'État américain devait clairement exprimer la position des Etats-Unis sur le rapport des Nations unies qui confirme le soutien du Rwanda aux rebelles du M23 opérant dans l'Est de la RDC.

Reçu par le président rwandais, Paul Kagame, le jeudi 11 août 2022, dans le cadre de sa tournée africaine, le secrétaire d'État américain, Anthony Blinken, préoccupé par la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC, a rappelé que tout soutien aux groupes armés met en danger la quiétude des communautés locales. Il a également fait remarquer qu'ils avaient discuté des rapports crédibles qui indiquent que le Rwanda continue de soutenir le groupe rebelle M23 et possède ses propres forces en RDC. Aussi, pour son pays, tout soutien à des groupes armés à l'Est de la RDC met

en danger les communautés locales et la stabilité de la région et chaque pays de la région doit respecter l'intégrité territoriale des autres.

À l'issue de son entrevue avec le chef de la diplomatie américaine, le président rwandais a déclaré être disposé à discuter directement avec son homologue congolais sur la question du soutien au mouvement du 23 mars (M23).

En marge de la question diplomatique et sécuritaire relativement à l'instabilité de l'Est de la RDC, la visite de Blinken a donné également l'occasion d'aborder le dossier de Dan Getler magnat israélien qui a récemment signé un compromis avec le gouvernement de la RDC sur le litige relatif aux contrats miniers et pétroliers.

Sanctionné par l'administration américaine pour corruption, Getler tenterait d'en contourner les effets. C'est dans ce cadre que cinq proches collaborateurs du Chef de l'État (« Guylain Nyembo (Directeur de cabinet), André Wameso (Directeur de cabinet adjoint) Taylor Lubanga, Rose Mutombo Kiese (ministre de la justice), Patrick Luabeya (ambassadeur itinérant) et Olivier Tshilumba (Conseiller et pasteur du chef de l'État) » soupçonnés sur cette question, seraient dans les viseurs de Washington et pourraient être sanctionnés par le Trésor américain. En effet, à en croire le média d'investigation « Afrique Intelligence » dans sa livraison du mois d'août 2022, l'administration Biden accuse ces proches du Président Tshisekedi, d'être impliqués directement dans l'accord, passé en toute opacité selon les USA, avec Dan Gertler.

#### **4. La sortie médiatique de l'ancien 1er Vice-Président de l'Assemblée nationale Jean Marc Kabund**

C'est au cours d'un point de presse organisé le 18 juillet 2022 que le député national, Jean Marc Kabund, a annoncé la sortie de son parti politique dénommé "Alliance pour le Changement", et cela, quatre mois après son départ de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Affirmant ne vouloir accompagner personne lors du prochain scrutin, Mr Kabund a promis de se battre pour la conquête du pouvoir à tous les niveaux.

À cette occasion, Jean-Marc Kabund, a accusé l'actuel régime de concocter un glissement en lieu et place d'organiser les prochaines élections dans le délai constitutionnel. Il a soutenu être déçu d'annoncer que, le régime Tshisekedi a décidé de mettre en péril la périodicité, la sincérité et la transparence des élections en préparant le glissement ainsi qu'en orchestrant une fraude massive aux prochaines élections", avant de révéler qu'il avait fait savoir au Chef de l'État que la conservation du pouvoir devrait se faire par des moyens légaux.

Il a poursuivi ses propos en affirmant que "Le plan de Tshisekedi est de s'attribuer 300 sièges à l'Assemblée nationale. Aussi, a-t-il promis de barrer la route à ce plan " macabre" du régime en place. Dans une sorte de révolte, Jean Marc Kabund s'est engagé à combattre son ancien parti et son chef, Félix Antoine Tshisekedi, allant jusqu'à demander à la population de se mobiliser pour chasser Félix Tshisekedi. Il a également dénoncé "un régime des jouisseurs" dont il faut barrer la route aux prochaines élections, qualifiant le chef de l'État d'un stagiaire au sommet de l'État.

Se considérant désormais opposant au régime actuel, Kabund a exprimé son regret d'avoir contribué substantiellement à l'élection de Félix Tshisekedi à la magistrature suprême. Il a précisé, cependant, qu'il l'a fait dans le cadre de ses fonctions de président de l'Union pour la démocratie et le progrès social "UDPS".

Opposé à plusieurs dossiers notamment le RAM et la question des élections, l'ancien président de l'UDPS s'en est également pris aux performances économiques telles que présentées par le gouvernement, faisant état des caisses de l'État qui saignent jour et nuit, et pointant du doigt aussi les promesses irréalisables de Félix Tshisekedi.

Sur la question liée à l'insécurité, Jean-Marc Kabund, pense que le pouvoir actuel n'a rien apporté comme solution sur cette situation de l'Est du pays. « Le régime Tshisekedi n'a rien investi dans l'armée, et ce qui doit être fait, c'est de mobiliser le peuple pour chasser Félix Tshisekedi en 2023, chasser ce régime des incompetents », a-t-il déclaré.



Kabund a enfin accablé le régime Tshisekedi : « Des millions de dollars qui quittent le pays pour être logés dans des paradis fiscaux ». Les fracassantes déclarations du député Kabund ont suscité des réactions des congolais dans tous les sens.

Pour Peter Kazadi, cadre de l'UDPS, député provincial de Kinshasa et proche collaborateur de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Kabund a manqué l'occasion de se taire. Car, il est un apprenti fabricant des mensonges qui a soigneusement évité de dire les vraies raisons de son exclusion du Parti de Etienne Tshisekedi. Peter Kazadi a estimé que Kabund était en train de gesticuler tel un crapaud qui se mesure au sabot de l'éléphant et qui croit désespérément atteindre, par sa larve, le Grand Aigle situé à des milliers de kilomètres.

Du côté de l'Assemblée nationale un dossier disciplinaire a été ouvert à sa charge, avec comme conséquence probable, l'invalidation de Jean-Marc Kabund comme député national. En réaction, Kabund a qualifié l'ouverture du dossier disciplinaire contre lui de « démarche qui exprime la panique et la peur » et a estimé que cette façon de faire démontre que l'Assemblée nationale est désacralisée. Car, elle est devenue une véritable caisse de résonance, où on assiste à des règlements de comptes.

Du côté du pouvoir judiciaire, un dossier a été ouvert à sa charge, à l'office de Monsieur le Procureur général près la Cour de Cassation. Et sur le plan procédural, le parquet près la cour de cassation a demandé la levée des immunités de Kabund pour qu'il soit entendu sur des faits à sa charge pour avoir tenu des propos injurieux et de nature à porter atteinte à l'honneur des institutions publiques et à la dignité de chef de l'État.

Du côté de l'UDPS, le secrétaire général Augustin Kabuya a souligné qu'il est important que l'ex-premier vice-président de la chambre basse du Parlement aide la justice à retracer l'argent du Trésor public. En effet, après avoir émis des réserves, Mr Kabuya avait émis des réserves sur la levée des immunités de l'homme de Kingabwa, conformément à la demande du procureur.

Mais c'est plus tard, après la réflexion qu'il s'est rendu compte que c'est vraiment important que Jean-Marc Kabund aide la justice à retracer le cheminement de l'argent du Trésor public, de la Banque centrale, jusqu'aux paradis fiscaux ».

Du côté du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), le Secrétaire Permanent Ferdinand Kambere a salué l'arrivée à l'opposition de Jean-Marc Kabund-a-Kabund dont il a salué la sagesse et l'intelligence, en précisant que cet ancien bras droit de Félix Tshisekedi a fini par comprendre la mauvaise gestion du pays.

Augustin Kabuya a accusé Jean-Marc Kabund de "détournement de plusieurs millions de dollars des cartes des membres et de cotisations, d'agression d'un élément de la garde républicaine ainsi que monnayages éhontés des postes de responsabilité destinés à l'UDPS". En effet, homme frustré, Jean-Marc Kabund a volontairement choisi d'extérioriser ses frustrations en débitant de mensonges dans le but de distraire et détourner l'opinion nationale dans son élan de mobilisation et de solidarité avec les Forces armées engagées sur le champ de bataille sous le leadership du commandant suprême". Augustin Kabuya déplore le fait que, "poussé par la folie du pouvoir, le malin de Jean-Marc Kabund ne s'était jamais empêché de s'ériger en justicier qui, non seulement se donnait l'audace d'interpeller des gens, mais aussi, infligeait, sans titre ni qualité, des châtiments corporels à ses victimes".

Mike Mukebaya a quant à lui, fait des éloges à l'ex-président intérimaire de l'UDPS. L'opposant se dit laudateur du courage de JM Kabund dans sa détermination à combattre le régime de la prédation incarné par Félix Tshisekedi. Patrick Muyaya, ministre de la communication et des médias, a fait remarquer et s'est félicité de la liberté d'expression qui prime dans l'arène politique sous l'ère Félix Tshisekedi. « S'il y a bien une chose qui se vit bien en République Démocratique du Congo, c'est la liberté d'expression. Donc, tout le monde a le droit de dire ce qu'il veut. Cela procède de la démocratie que nous voulons tous ». Pour lui, ce n'est pas en étalant ce qui s'apparente à des insultes et à de la calomnie que Jean Marc Kabund

proposera une alternative au peuple congolais. La principale différence qui existe entre ce gouvernement et les gouvernements précédents, est le sens de la redevabilité.

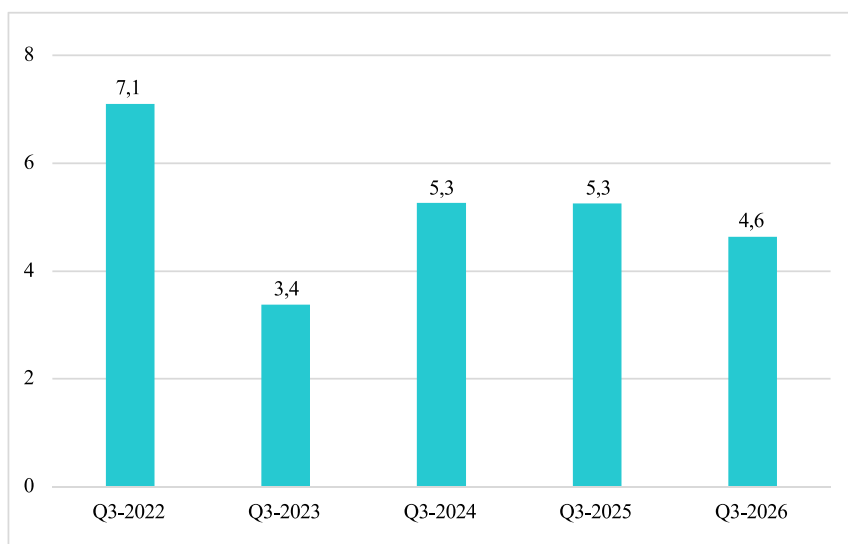
Dans un message publié sur Twitter, Jean-Claude Katende, président de l'Asadho appelle les Congolais à être prudents avec le président Tshisekedi et son ancien collaborateur, Kabund, qui, selon lui, ne rassurent rien. « Les Congolais doivent être prudents avec le président Tshisekedi et avec monsieur Kabund. L'un et l'autre ne nous rassurent en rien. Nous connaissons les joueurs et leur jeu », peut-on lire dans ce message.

à cela, l'instabilité de la situation sécuritaire et politique en RDC, sans oublier les effets du conflit opposant l'Ukraine à la Russie. Toutefois, malgré ces faits nuisibles à la santé économique et sociale du pays, les trends de différents indicateurs présentés restent rassurants. En effet, la sous-période considérée, notamment le deuxième quadrimestre, a été marquée par une stabilité macroéconomique persistante, malgré la baisse des cours de matières premières. Couplée avec le contexte économique mondial qui semble aussi incertain qu'à la situation pendant la pandémie, cela annonce des perspectives mitigées pour la RDC.

## 4. Perspectives

Le deuxième quadrimestre de l'année 2022 a été marqué par une relative stabilité du cadre macroéconomique en dépit de chocs subis par l'économie congolaise. Il y a lieu d'ajouter

FIGURE 27. PERSPECTIVES DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE POUR LES EXERCICES 2022 – 2026 (EN %)

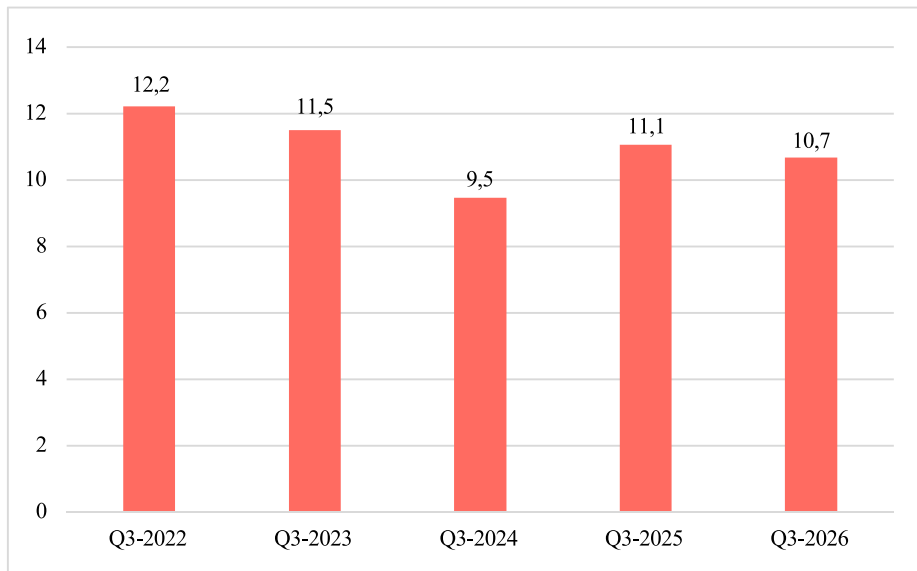


Source : Congo Challenge.

La forte croissance observée est portée par le secteur extractif qui connaîtrait une hausse annuelle en 2022 par rapport à l'année précédente. Le secteur non-extractif, quant à lui, ne devra connaître qu'un léger accroissement fixé à 2 4,5% en 2022.

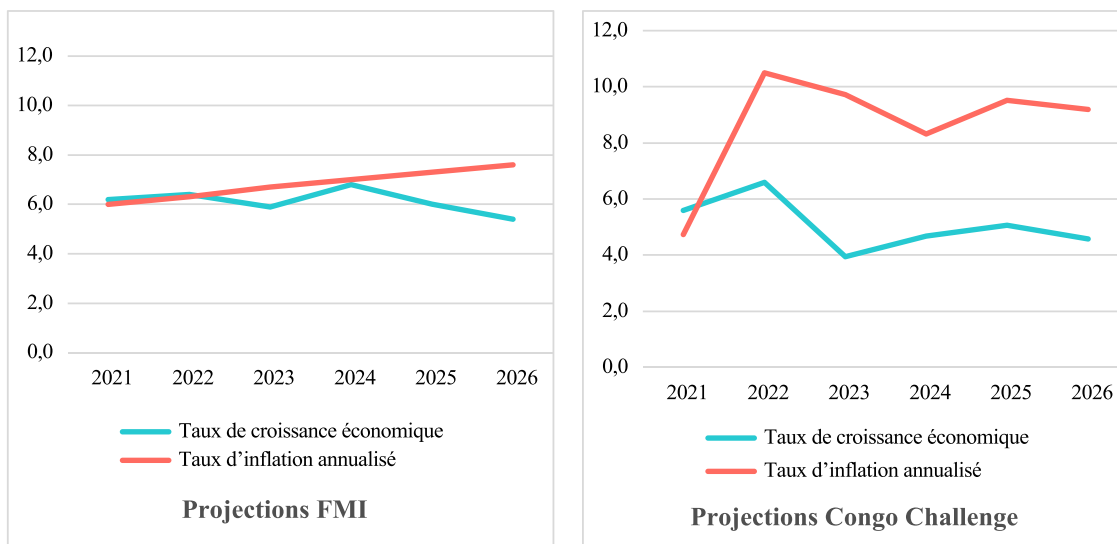
Le cadre macroéconomique se caractérisera par une accélération de la dynamique des prix intérieurs passant de 4,7% fin 2021 à 12,2% à fin 2022 et une stabilité relative de taux de change.

FIGURE 28. PROJECTIONS DES TAUX D'INFLATION POUR LES EXERCICES 2022 – 2026 (EN %)



Source : Congo Challenge.

FIGURE 29. ÉVOLUTION DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE ET D'INFLATION EN RDC



Source : Congo Challenge.

Quant aux perspectives sur la gestion financière du gouvernement, toutes choses restant égales par ailleurs, les exercices budgétaires de la RDC devront enregistrer des soldes négatifs jusqu'en 2024. Ces perspectives sont tributaires à des projections de dépenses publiques totales

augmentant de manière plus proportionnelle que les recettes publiques. Dans un contexte de persistance de non optimisation dans la mobilisation des recettes publiques et de faible investissement, ces perspectives ne devraient pas changer avant les élections de 2023.

Les perspectives ci-haut s'appuient sur un contexte politique et socio-économique propice, un scénario idéal, en d'autres termes, l'amélioration des cours de matières premières et la bonne coordination des politiques monétaire et budgétaire, notamment à travers la poursuite de l'application du pacte de stabilité signé en août 2020 pour contenir l'inflation et le taux de change, en promouvant les investissements publics, mais surtout sur la stabilité politique.

Bien que ces prévisions semblent mieux que celles du contexte économique mondial, il faut préciser qu'elles restent tout de même sujettes à plusieurs contraintes dont : (i) les chocs à la suite du conflit entre l'Ukraine et la Russie; (ii) L'assainissement du climat des affaires dans le pays et la vraie lutte contre la corruption, notamment à travers la rentabilisation des contrats relatifs au secteur extractif à travers la modernisation des entités publiques de ce secteur, dont principalement la GECAMINES et la MIBA, et la professionnalisation du mécanisme de suivi et contrôle, que ce soit dans le secteur public ou privé, de manière à éviter tout revers qui puisse en découler ; (iii) L'assainissement du climat politique en veillant sur l'application stricte des

textes et lois préétablis, relatifs au fonctionnement des institutions et au processus électoral ; (iv) Assurer la sécurité et la stabilité à l'Est du pays ; (v) Mettre en place des mécanismes forts devant conduire à un important recul du secteur informel et à une forte diversification de l'économie de manière à bénéficier des gains potentiels relatifs à la dynamique de l'économie mondiale, et aux différents partenariats dont la RDC est signataire (AGOA, ZLECAf, SADC, CEEAC, etc.) dans un futur proche, etc.

Il faut également épingler que l'accumulation des déficits budgétaires pourrait mettre en mal le pacte de stabilité signé entre la Banque centrale du Congo et le gouvernement congolais, lequel reste à ce jour la principale garantie de l'indépendance de la banque centrale et de l'efficacité de la gestion des finances publiques en RDC. Ainsi, il paraît judicieux de préserver et consolider les acquis économiques, politiques et sociaux afin de maintenir l'environnement politico-économique stable et atteindre les objectifs annoncés par le gouvernement à travers la mise en place d'une bonne politique économique. Il faudra également que le gouvernement poursuive ses efforts en équipements de soins de santé de base.

Image  
provenant  
de #Google,  
libre d'exploitation.





Image  
provenant  
de #freepik,  
libre d'exploitation.



Image  
provenant  
de #freepik,  
libre d'exploitation.

## ANNEXE : SERIES QUADRIMESTRIELLES DE PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES DEPUIS 2020

Année	2020		
Quadrimestres	Q1	Q2	Q3
Mois	avr-20	août-20	déc-20
Cours de Cuivre	5 518,238	5 925,613	7 097,069
Cours de Cobalt	32 677,359	28 758,750	32 702,375
Cours de l'Or	1 609,827	1 819,019	1 888,150
Cours de Brent	45,222	40,310	44,359
Cours de WTI	40,485	35,637	41,837
Cours de Riz	13,941	14,315	12,437
Cours de Blé	546,575	512,666	588,363
Cours de Maïs	132,918	265,546	383,676
Inflation hebdo (mensuel à la clôture du mois)	0,709	1,405	0,218
Inflation cumulée	1,257	9,976	14,586
Inflation en glissement	5,543	12,537	15,531
Inflation annualisée	6,439	19,238	17,104
<b>B. Finances Publiques ( en millions de CDF)</b>			
Solde hebdomadaire	-751 826,000	-497 513,000	
Recettes	2 081 435,000	2 015 188,000	551 890,250
Recettes fiscales	1 590 444,000	1 626 706,000	449 402,750
Recettes non fiscales	401 501,000	367 712,000	87 714,500
Pétroliers producteurs	89 490,000	18 948,000	15 353,500
Dépenses	2 565 483,000	2 399 636,000	623 759,313
dont Salaires	1 535 629,000	1 518 791,000	366 975,688
Dép en Capital	48 130,000	12 658,000	47 670,313
Solde cumulé	-484 048,000	-384 448,000	-452 976,313
Marché interbancaire	1 698,621	1 904,761	1 965,143
Marché parallèle	1 764,676	1 978,659	2 016,375
<b>C.2. Réserves brutes ( en millions d'USD)</b>			
Réserves brutes en semaines d'importation	2,713	3,150	2,500
<b>D. Monnaie et Crédit</b>			
Masse monétaire (M2)	7,045	29,123	9,443
Base monétaire	18,555	10,239	16,681
Avoirs extérieurs nets	-40,942	169,453	347,856
Avoirs intérieurs nets	7,632	14,148	24,811
Crédits à l'économie	5,858	11,134	12,672
Crédit net à l'Etat	47,699	8,537	27,454

2021			2022		
Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3 (Prév.)
avr-21	août-21	déc-21	avr-22	août-22	déc-22
9 318,300	9 308,250	9 569,000	9 905,000	7 372,000	9 221,727
48 954,000	51 512,500	68 966,000	84 437,090	50 015,000	48 685,765
1 759,600	1 784,550	1 799,620	1 878,000	1 713,620	1 761,273
65,404	69,508	74,532	108,250	103,200	110,692
61,930	66,900	71,742	104,900	94,700	99,534
13,176	13,338	14,060	17,090		16,206
668,700	722,781	787,400	1 043,000		1 148,687
624,200	555,000	593,350	813,500		695,432
0,466	0,311	0,896	0,181	0,223	0,387
1,500	3,081	5,281	3,367	6,590	5,758
13,931	5,150	5,281	7,217	9,304	8,607
4,660	4,750	5,281	10,660	12,124	9,455
499 579,000	-10 348,000	-393 129,000	1 266 195,000	-300 354,000	242 935,023
1 355 435,000	904 406,000	11 837 602,000	2 699 816,000	1 130 362,000	4 047 618,016
1 177 645,000	743 415,000	9 280 304,000	2 485 272,000	909 841,000	3 315 429,158
153 944,000	124 514,000	1 938 150,000	191 748,000	215 225,000	578 744,630
23 846,000	35 742,000	371 658,000	11 875,000	0,000	81 361,212
855 676,000	914 754,000	12 230 731,000	1 433 621,000	1 430 716,000	3 767 360,486
468 222,000	460 213,000	5 454 039,000	541 742,000	202 312,000	1 295 077,886
29 071,000	49 850,000	1 138 441,000	123 322,000	150 985,000	333 311,771
485 643,000	987 462,000	-393 129,000	511 606,000	553 111,000	677 898,201
1 986,162	1 990,520	1 999,970	2 004,400	2 004,910	2 133,388
2 016,302	2 033,500	2 044,670	2 029,170	2 054,330	2 162,675
<b>507,666</b>	<b>1 785,350</b>	<b>3 500,000</b>	<b>2 950,000</b>	<b>4 170,000</b>	<b>3 661,074</b>
2,000	7,200	13,360	10,409	12,250	12,448
3,189	18,122	37,708	7,046	2,914	9,748
4,075	26,398	60,120	0,826	19,030	23,101
106,925	-218,285	-273,805	-45,420	119,484	-114,712
18,487	-15,554	10,813	59,808	-109,087	-6,730
2,488	8,811	15,302	10,138	18,902	13,480
-16,228	-80,044	-29,910	-55,160	-80,608	-59,809









CONGO CHALLENGE  
BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL  
Numéro 10 | Août 2022

